



VALLOIRE
GALIBIER

Le
Colporteur

HIVER 2025-2026



ÉDITO



Chères Administrées, Chers Administrés,

Déjà que vivre avec un climat parfois imprévisible n'est pas une sinécure, surtout en montagne, où l'activité économique majeure est pendue au cours du « flocon de neige », l'actualité politique, étant faite de décisions exubérantes, pléthoriques et tout à fait inattendues, ne nous facilite pas la vie future. Notre chance est que ceux qui font cette politique n'aient aucun moyen de gérer la météorologie, avec le succès que nous vérifions dans le domaine d'application de leurs prérogatives.

Pardonnez-moi d'utiliser ce ton quelque peu dérisoire, mais ce qui se dessine budgétairement au plan national à l'heure où j'écris ces lignes, est en train de s'inscrire noir sur noir pour tout le monde. L'incertitude n'est jamais bonne à vivre, et n'est pas facilitatrice pour tirer des plans sur la comète, que l'on soit fournisseur ou client.

Je souhaite seulement que tous, qui auraient le besoin physiologique impérieux de venir à la montagne, pour se régénérer, se refaire une santé physique et intellectuelle, pour faire vivre à leurs enfants les expériences uniques que proposent les stations de sports d'hiver et le contact avec la neige, que tous puissent le faire.

Chers enfants, nous avons besoin de vous, vous êtes nos skieurs et nos vacanciers de demain, dites avec insistance, comme vous savez si bien le faire, dites à vos parents de vous emmener en vacances à la montagne ! Et cela peut être aux vacances de printemps, quand les journées sont longues, le soleil encore plus présent et l'offre plus abordable !

Aucun lieu autre que la montagne l'hiver n'est aussi propice pour vous régénérer, pour profiter de nos paysages grandioses, de ce bleu ciel si pur, si clair que l'on ne trouve qu'en montagne, et même pas

dans le Finistère malgré ce qu'écrivent nos amis Bretons !

Dans un second temps, je vais à nouveau développer le sujet important que représente l'instauration de la demande de votre participation financière aux navettes intramuros Valloirinches.

Participation financière à l'usage des navettes
1 600 000 € TTC (un million six cent mille €) : c'est le budget navettes annuel, se répartissant entre hiver et été, un seul bus l'été et 2 chauffeurs, 9 bus en hiver et 19 chauffeurs.

12 000 € TTC par jour c'est le coût moyen sur les 120 jours de la saison d'hiver.

Voici en trois lignes l'explication simple, claire et précise qui nous a conduit à entreprendre la démarche pour que soit abondé le budget navettes autrement que par l'argent des impôts.

Car il nous a été suggéré d'autres solutions : vendre les forfaits de ski plus chers (les marges bénéficiaires du ski, sont plus utiles à la pérennisation du ski et de la neige de culture en particulier), augmenter les taxes foncières, augmenter les taxes d'habitation sur les résidences secondaires, et tutti quanti... en fin de compte c'est quand même vous qui payeriez !

Or je trouve assez logique que les services aux usagers soient en grande partie financés par celui qui en bénéficie directement ou de manière induite. Directement quand vous utilisez les navettes. De manière induite quand vous offrez ces navettes à vos locataires.

Car il faut accepter de comprendre que le service navettes de Valloire (9 véhicules) est un bien commun qui accroît l'attrait de notre village station !

Qu'un bien commun doit être entretenu et maintenu par tous. C'est la qualité du village, c'est la qualité du lieu de vacances de vos clients.

Nous avons demandé 50 euros par personne, pour les deux saisons, été et hiver, c'est très raisonnable. Et ce service est offert jusqu'à 18 ans. Beaucoup de loueurs ont compris qu'en adhérant et en l'offrant, ils contribuaient à maintenir ce service opérationnel.

Un logement ayant une capacité de 6 personnes peut, compte tenu de la gratuité enfant, ne prendre que 5 forfaits pour l'année, ce qui représente 250 €. S'il est loué 7 semaines sur les 25 ou 26 de la saison, il suffit d'ajouter 35 € à chaque semaine au montant global du loyer pour en amortir le coût. (7×35=245€) C'est un coût minime pour garantir la pérennisation du service, de plus ces cartes peuvent être utilisées par les propriétaires du logement.

C'est pour cela que je demande à tous, de comprendre et d'admettre cette philosophie, pour laquelle je comprends et admets les réticences de certains.

Mais il faut changer de paradigme, le financement en partie seulement par les loueurs, est un acte d'intérêt général. Et vous devez être des acteurs actifs sur ce sujet.

C'est un peu du crowdfunding, pardonnez cet anglicisme. Le crowdfunding, ou financement participatif, est une méthode de financement alternative qui permet de collecter des fonds via des plateformes en ligne pour des projets spécifiques, adaptée à tous les porteurs de projet, notamment les entrepreneurs. Cela s'apparente au système que nous avons mis en place. L'argent que nous ne puiserons pas dans le budget communal ira dans l'entretien des équipements, des routes, des sentiers, le fonctionnement de la crèche, etc...

J'ai attiré votre attention depuis des années sur les réductions drastiques des finances de l'Etat envers les communes, ce ne sont pas de vains mots, ce ne sont pas des mensonges, ce n'est pas une seconde nature plaintive chronique, non c'est une réalité, qui va encore s'accentuer dans les mois et années à venir.

Nous ne pouvons pas, pour des raisons pratiques de facilité d'embarquement (parents avec les skis, les bâtons, les gants, les enfants), envisager un contrôle à la montée dans le bus. Le système RATP n'est malheureusement pas transposable.

C'est la raison pour laquelle nous faisons faire des contrôles aléatoires, mais nous avons aussi la volonté de croire en la bonne volonté et à l'intégrité de nos usagers.

Il y a une année, j'abordais le sujet drogues et stupéfiants, dans mon édito sous le titre « la montagne est assez stupéfiante, pour se passer de stupéfiants ». Il faut en prendre conscience, il faut en parler, il faut en affronter la vérité.

Comme vous pouvez le constater, les langues se délient sur la majorité des communes de France, c'est un sujet qui inquiète tous les maires. Ce fléau est une véritable pandémie et les premières mesures doivent être à minima sanitaires, et portées par l'aide entre tous.

Prenez soin de vous, et surtout de vos enfants, protégez-les, ne minimisez pas le premier pas qui va conduire à l'addiction, car c'est comme un incendie, plus on intervient en amont, moins il est grave.

Et enfin, je le répète, malgré le paragraphe précédent, nous ne pouvons que constater et apprécier le cadre de vie que nous propose Valloire, et qu'il faut préserver.

Une qualité qui ne pourra que s'amplifier au fil des temps, des temps météorologiques, des temps sociaux, des temps sociétaux, des temps économiques, des temps d'une hygiène de vie saine, des temps d'un tourisme bienveillant.

La résilience qui est une qualité qui s'acquiert, car on ne naît pas résilient, et qui est une vertu des peuples montagnards, nous offre un formidable vecteur d'adaptation de notre vie, de nos habitudes, de nos comportements, le tout est de ne pas rester figé à regretter ou à se morfondre.

D'après Henri Bergson : « Sur dix erreurs politiques, il y en a neuf qui consistent simplement à croire encore vrai ce qui a cessé de l'être. Mais la dixième, qui pourra être la plus grave, sera de ne plus croire vrai ce qui l'est pourtant encore. »

Il est inutile de chercher à inventer l'eau chaude, elle existe déjà et nous satisfait !

Je vous souhaite à tous de passer un hiver des plus agréables, selon vos désirs.

Jean-Pierre Rougeaux, Maire de Valloire.

➤ Sommaire

- 5_** Brèves
- 7_** Travaux
- 8_** Pourquoi des trottoirs chauffants ?
Une montagne de moutons
- 9_** Les associations d'élus en France
- 10_** Conseils municipaux
- 13_** État civil
- 14_** CME : les jeunes conseillers à Paris
- 15_** Les pompiers de Valloire toujours prêts à intervenir
- 16_** Le Regard de l'Historien
« *L'eau, bien commun* »
- 18_** Valloire en transition : la biodiversité, notre richesse cachée
- 22_** Une aide financière pour la rénovation des logements permanents
- 23_** Le DPE
- 24_** Zoom sur le label Famille Plus
- 25_** l'Anena, 55 ans au service de la sécurité en montagne
- 26_** SEM
- 27_** Valloire Réservation
- 28_** Valloire Tourisme
- 30_** Les bio déchets

N°41 - Hiver 2025-2026

Directeur de publication : Jean-Pierre Rougeaux
Ont contribué à ce numéro : Maryline Châtel, Marie Demaillly, Arnaud Devaux, Sandrine Dupuis, Thierry Durand, Stéphane Garçonnet, Emmanuelle Lacoste, Dominique Levet, Paul-André Magnin, Jean-Marie Martin, Alice Niquet, Natacha Rivas, Jean-Pierre Rougeaux, Ambre Thomasset.
Remerciements aux associations pour leur participation.
Photo de couverture : Xavier Aury / Valloire Tourisme
Dernière de couverture : Xavier Aury / Valloire Tourisme
Mise en page : guimart graphisme d'altitude - Impression Extra Bleu Ciel

➤ Brèves

Les Associations

- 32_** Groupe Folklorique APEV
- 33_** Val Patin
- 34_** AEP Centre Culturel
- 35_** Valloire baroque
- 36_** Violettes d'Or
- 37_** Valloire Solidarité Partage
- 38_** Lu' Matchut
- 39_** Valloire Montagne Escalade
- 40_** Ski Club
- 42_** Snow Club

Inauguration de l'Espace Sports et Loisirs Cyrille Rol

Le lundi soir 1^{er} septembre, nous étions réunis pour donner le nom de notre ancien Maire, Monsieur Cyrille Rol, à notre base de loisirs, sous le vocable « ESPACE SPORTS ET LOISIRS CYRILLE ROL ».

Nous avions souhaité faire cette cérémonie avant les grands travaux qui démarraient le lendemain. Nous n'avons pas eu le plaisir de compter Cyrille Rol parmi nous, son état de santé ne le permettant pas.

Des membres de sa famille étaient présents, et c'est Christian Grange qui, après l'intervention de Monsieur le Maire, nous a parlé avec affection et reconnaissance de son oncle, de son métier de charpentier, de son entrain à les inciter au sport de haut niveau.

Avec toujours pour Cyrille cette gratitude vis-à-vis de son action envers son village qu'il aime tant et qu'il a tant développé de façon raisonnée.



Discours de M. le Maire lors de la cérémonie de commémoration du 11 novembre



En ce 11 novembre 2025, il n'est pas inutile de rappeler qu'en plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de « commémoration de la victoire et de la paix », la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les « morts pour la France » des conflits anciens ou actuels.

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

Le 11 novembre 1918, est signé, à Rethondes, l'armistice qui met fin à la Première Guerre mondiale. Le 11 novembre 1920, la dépouille d'un soldat inconnu est inhumée sous l'Arc de Triomphe à Paris.

Une loi du 24 octobre 1922 fait du 11 novembre un jour férié consacré à la commémoration de la victoire et de la Paix.

Loin de paraître sans effet, ces commémorations sont nécessaires, pour honorer et remercier les familles de tous ceux qui nous réunissent bien malgré eux, bien malgré leur volonté parfois.

C'est un effort que nous devons prendre sur nous, c'est un devoir que nous devons à leurs familles survivantes.

Efforts,.. devoirs, ..règles,.. obligations, ..principes,.. respect, voici des mots qui pourraient facilement s'effacer de nos mémoires, de notre vocabulaire et c'est une charge pour tous de les faire vivre ou revivre, d'en expliquer la portée, de les inculquer.

Car ces mots, un jour nous rattrapent, et peuvent parfois nous inciter au remord !

Aux jeunes filles et garçons, je dis, ne pensez pas que ces mots ne soient plus à la mode, non, ils sont intemporels, car il n'y aurait rien de pire pour ceux qui ont fait sacrifice de leur vie, de tomber non seulement dans l'anonymat, mais surtout dans l'indifférence.

Il faut savoir que cela existe, c'est ce qui nous permet de vivre

avec un certain recul, qui doit nourrir nos jugements de valeurs, et ces mots vous aident à vivre et nous aident à vivre en société.

Car une société n'est pas une somme d'individus côte à côte, mais un ensemble collectif, c'est une communauté, ce sont des peuples.

Surtout ne perdons pas espoir de commémorer et de rendre hommage, même si des sujets de natures identiques se révèlent chaque jour de tous endroits de notre planète.

Pensons à ceux qui avec abnégation agissent dans un renoncement total au bénéfice d'autrui, ils sont acteurs sur les théâtres d'affrontement, ils sont dans la vie de tous les jours, ils sont parmi nous.

Remercions-les !!

Je souhaite également, Dans le cadre d'un hommage aux vivants, remercier les militaires présents, les pompiers, les anciens combattants et nos porte-drapeaux.,



Ils ne portent pas qu'un drapeau.

Ils portent une mémoire. Une histoire. Le poids silencieux du sacrifice.

À chaque commémoration, à chaque hommage, les porte-drapeaux incarnent la fidélité à ceux qui ne sont plus.

Par tous les temps, ils se tiennent là — droits, discrets, essentiels.

Parce que la mémoire a besoin d'un visage, d'un geste, d'un port d'âme.

Au nom de notre communauté, merci à ceux qui font vivre nos couleurs...

Vive la République, Vive la France.

Jean Pierre Rougeaux, Maire de Valloire le 11 novembre 2025.



Repas des aînés

Le Dimanche 16 novembre, nous avons eu le plaisir d'organiser le repas des aînés à la salle Gabriel Julliard. 72 invités étaient présents et 18 repas ont été livrés à ceux qui ne pouvaient pas se joindre à nous.

Monsieur le Maire avait préparé son traditionnel saumon fumé. Le reste du repas, effiloché d'épaule de porc en parmentier et brioche perdue, avaient été cuisiné par Philippe et Yolande Pacheteau des Pieds sous la Table.

Ce délicieux repas était servi avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur par 12 enfants, élèves de l'école de Valloire et du collège, ainsi que par des conseillers municipaux et des bénévoles.

Un moment sympathique, convivial et décontracté qui nous permet de nous retrouver et d'échanger !



Travaux

Les services techniques de la commune, conjointement avec des artisans ou entreprises de Valloire, ont rénové les bancs et les murs de la place de la mairie, la palissade le long de la Neuvachette au niveau du front de neige de la Brive (côté bâtiment ESF).



La Microcentrale est en production d'électricité depuis le début novembre.



La place des Chouillères a été rénovée et les totems des navettes touristiques sont en cours de remplacement. Des conteneurs d'apport volontaire des ordures ménagères sont en cours d'installation.

Le front de neige de la Brive a été équipé d'un nouvel équipement de sonorisation et d'éclairage.

Une nouveauté 2025, l'association des commerçants, Valloire entreprendre avec l'aide de l'ONF, la SEM et les services techniques ont installé un sapin qui a été illuminé lors du samedi de la préouverture de la station.



La remise des dictionnaires aux élèves de CM1 et CM2

Le 1^{er} décembre dernier, M. Le Maire a reçu les élèves de l'école accompagnés de leur enseignante et de leur directrice, Mmes Emilie Vincent et Marie Bayenay, pour la traditionnelle remise des dictionnaires.

Cette année, à la demande des enseignantes, les dictionnaires ont été offerts aux élèves de CM1 et de CM2, afin qu'ils puissent s'en servir durant leurs deux dernières années de primaire, et puis le rapporter à la maison à la fin de leur scolarité à l'école. Cela leur permettra de se familiariser avec cet outil précieux, de le découvrir encore mieux et plus longtemps, et d'apprendre à mieux l'utiliser.



Le permis de construire de la future école va être déposé le 15 décembre conformément au planning prévisionnel.

➤ Pourquoi la commune a équipé certains trottoirs de système de chauffage ?

Les trottoirs chauffants sont prévus pour augmenter la température du sol quelques degrés au-dessus de 0°C pour éviter le gel et la neige en surface. Ce système a été installé dans le centre de Valloire, depuis la passerelle sur la Neuvachette jusqu'à la rue du Bon Secours et les caisses de la SEM, des endroits très fréquentés et à l'ombre. Retour sur leurs avantages et les raisons de ce choix.

Réduction du sel et des produits chimiques

Les méthodes classiques nécessitent d'épandre régulièrement du sel de déneigement (chlorure de sodium) ou d'autres fondants chimiques. Ces produits posent plusieurs problèmes environnementaux : ils s'infiltrent dans les sols et contaminent les nappes phréatiques, ils ruissellent vers les cours d'eau et perturbent les écosystèmes aquatiques, et ils peuvent endommager la végétation en bordure des trottoirs. Avec des trottoirs chauffants, cette utilisation massive de produits chimiques devient largement inutile.

Moins d'interventions mécaniques

Le déneigement traditionnel implique le passage répété de véhicules (déneigeuses, tracteurs) qui consomment du carburant et

émettent des gaz d'échappement. Les trottoirs chauffants éliminent ou réduisent drastiquement ces besoins.

Durée de vie des infrastructures

En évitant les cycles répétés de gel-dégel et l'usage intensif de produits chimiques, les trottoirs et leurs revêtements se dégradent moins rapidement.

Réduction de l'entretien

Moins besoin de déneigement manuel répété, de salage ou de sablage. Cela diminue les coûts de main-d'œuvre à long terme.

Sécurité des piétons

Ils éliminent la neige et le verglas qui s'accumulent naturellement, réduisant considérablement les risques de chutes.

Accessibilité améliorée

Les personnes à mobilité réduite, les familles avec poussettes et les personnes âgées peuvent se déplacer plus facilement et en toute sécurité. Les trottoirs restent praticables même après de fortes chutes de neige.

➤ Une montagne de moutons

En août 2017, la mairie fut avertie qu'un troupeau de mouton s'était entièrement regroupé suite à une chute et avait malheureusement créé un monticule de près de 320 bêtes toutes décédées.

Ceci s'était passé près du Galibier dans un endroit inaccessible en véhicule terrestre, et cela faisait plusieurs jours que c'était arrivé.

L'origine de la cause de la panique qui avait saisi ces pauvres bêtes n'a jamais été vraiment élucidée, orage, poursuite par un animal Lorsque cela nous a été signalé, nous avons de suite demandé de l'aide à l'armée et en particulier au 93^e Régiment d'artillerie de montagne.

Une équipe de militaires fut envoyé sur Valloire, nous avions affrété un hélicoptère privé et fait venir un équarrisseur.

Les militaires furent déposés sur le site, ils emplirent des filets de cadavres des animaux, et au terme de 18 rotations, tous les moutons étaient dans le camion d'équarrissage.

Ils durent rentrer à pied, car le pilote ne pouvait les faire monter dans son hélicoptère, tant ces braves étaient souillés d'avoir manipulé ces cadavres !

Cette aide avait été d'un grand secours pour nous, et nous gardons de cet événement un sentiment profond de reconnaissance envers la section du 93^e RAM qui était venue nous aider.

Jean-Pierre Rougeaux, Maire de Valloire



➤ Les associations d'élus en France : un rôle clé dans la représentation des territoires

En France, la vie locale repose sur un réseau dense de collectivités territoriales : communes, intercommunalités, départements, régions, ainsi que des territoires aux caractéristiques géographiques, économiques ou démographiques particulières. Pour accompagner les élus, défendre leurs intérêts et faire entendre leur voix auprès de l'État, plusieurs associations nationales se sont structurées. Parmi elles, l'AMF, l'AMRF, l'ANETT, l'ANEM et l'ANMSM jouent un rôle majeur.

- Travailler sur les problématiques saisonnières : logements des saisonniers, infrastructures, sécurité, environnement.
- Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre collectivités touristiques.

L'association intervient régulièrement dans les débats sur la fiscalité touristique, les meublés de tourisme type Airbnb ou l'accueil des touristes internationaux.

4. L'ANEM – Association Nationale des Élus de la Montagne

L'ANEM, créée en 1984, représente les collectivités situées en zones de montagne. Elle couvre un espace très vaste, incluant Alpes, Pyrénées, Massif central, Jura, Vosges et Corse.

Enjeux majeurs :

- Défense de la loi Montagne et de ses spécificités.
- Gestion durable des territoires montagnards (agriculture, pastoralisme, biodiversité).
- Soutien aux économies de montagne : stations de ski, thermalisme, tourisme 4 saisons.
- Adaptation au changement climatique, notamment dans les stations de sports d'hiver.

L'association joue un rôle central dans les discussions sur l'avenir des stations et la diversification économique.

5. L'ANMSM – Association Nationale des Maires des Stations de Montagne

Plus spécialisée que l'ANEM, l'ANMSM fédère les stations de montagne dont l'économie dépend très largement des sports d'hiver.

Ses missions :

- Représenter les stations auprès des pouvoirs publics sur les questions liées à la neige, aux domaines skiables et au tourisme.
- Accompagner la transition des stations vers un modèle plus durable et moins dépendant de l'enneigement.
- Favoriser la sécurité, la mobilité, la gestion de l'eau et l'aménagement en altitude.
- Échanger sur la diversification touristique : sports d'été, bien-être, culture, événements...

L'ANMSM intervient souvent sur les sujets de remontées mécaniques, climat, urbanisme en altitude et économie touristique.

En conclusion, ces associations jouent un rôle central dans la représentation des territoires français, chacun ayant des besoins et des défis spécifiques :

- AMF : toutes les communes
- AMRF : communes rurales
- ANETT : territoires touristiques
- ANEM : collectivités de montagne
- ANMSM : stations de montagne

Elles permettent aux élus d'être mieux représentés, de partager leurs expériences et d'influencer les politiques publiques nationales.

➤ Conseils municipaux

Les délibérations ci-dessous sont disponibles au format PDF sur le site internet de la mairie

SÉANCE DU 22 MAI 2025

Affaires générales

- Concours d'architecture pour la reconstruction de l'école – Choix du groupement de maîtrise d'œuvre
- Élaboration du plan local d'urbanisme de Valloire - Débat sur les orientations prises dans le cadre du PADD
- Projet de microcentrale hydroélectrique sur la Valloire amont
- Concession de service public pour l'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement (hors pluvial)
- Choix du déléguataire
- Mise en œuvre d'un chantier de bénévoles : convention de partenariat avec l'association Concordia
- Aménagement du col du Télégraphe – Convention de délégation pour la mise en œuvre d'actions dans le cadre du projet de coopération simple ALCOTRA (Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière) « Découvrir » (n° 21509) du plan intégré de territoires « Hautes Vallées 2030 » entre la communauté de communes Maurienne-Galibier et la commune de Valloire
- Retrait de la délibération n°25-01-009 relative à une subvention à l'Association du personnel communal pour participation aux forfaits de ski du personnel communal
- Règlement d'un sinistre avec Monsieur Serge Martin – Protocole transactionnel
- Convention d'occupation du domaine public communal pour une activité de food-truck sur le domaine skiable
- Modification de la dénomination de la base de loisirs
- Commission permanente d'appel d'offres et de délégation de service public - Désignation d'un membre suppléant
- Modification de la composition de la commission communale du marché forain
- Modification de la composition des commissions municipales (intégration de nouveaux élus)

Affaires financières

- Service public de l'eau potable et de l'assainissement – Tarification à compter du 1^{er} novembre 2025 - Fixation des parts communales fixe et variable des publics d'eau potable et d'assainissement collectif
- Délégation de service public du domaine skiable des remontées mécaniques et des équipements touristiques – Homologation des tarifs saison hiver 2025/2026
- Cession de l'ancien grand chapiteau – Modalités de mise en vente

SÉANCE DU 10 JUILLET 2025

Affaires générales

- Gardiennage de l'église de Valloire pour l'été 2025 - Convention avec la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM)
- Promotion des activités montagne (alpinisme, escalade, via ferrata, randonnée sur les sites de Valloire) – Convention avec le Comité de Savoie des Clubs Alpins et de de montagne et Valloire Tourisme
- Délégation de service public des remontées mécaniques, du domaine skiable et des équipements touristiques à la SEM Valloire - Compte-rendu annuel au concédant année 2023/2024
- Représentativité des Communes au sein du Conseil communautaire de la Communauté de Communes Maurienne-Galibier (CCMG)

Affaires financières

- Budget principal 2025 – Décision modificative budgétaire N°1
- Budget annexe transports par navettes touristiques - Décision modificative budgétaire N°1
- Budget annexe eau et assainissement - Décision modificative budgétaire N°1
- Fongibilité des crédits en M57 pour l'année 2025
- Subventions exceptionnelles au Snow Ski Club (FIS et Coupe d'Europe 2025/2026)

Affaires foncières

- Convention d'occupation du domaine public au profit de Pierre-Louis Rousset pour une activité de jeux d'enfants et trampolines
- Acquisition de parcelles par la Commune auprès des consorts Moltes-Halliez

Commande publique

- Accord-cadre pour l'entretien et les petits travaux neufs de la voirie et des réseaux divers programme 2025-2029 - Autorisation de signature
- Concours d'architecture pour la reconstruction de l'école – Autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre
- Marché de transport de personnes par navettes touristiques régulières – Avenant N°1

SÉANCE DU 7 AOÛT 2025

Affaires générales

- Modification de la dénomination de la base de loisirs
- Rénovation énergétique du bâtiment existant de la base de loisirs – Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la SEM Valloire
- Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) – Convention avec le Syndicat Départemental d'Energie de Savoie (SDES)
- Valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) opération « Coup de Pouce » - Convention avec le Syndicat Départemental d'Energie de Savoie (SDES) concernant la rénovation énergétique de la base de loisirs (bâtiment existant)

Affaires financières

- Budget principal 2025 – Décision modificative budgétaire N°2
- Versement d'une subvention au budget annexe de transport par navettes touristiques
- Versement d'une subvention au budget annexe des équipements touristiques
- Subvention complémentaire exceptionnelle 2025 au Judo Club
- Acquisition des parcelles support des sources des Fréidières

Affaires foncières

- Acquisition de parcelles par la Commune auprès des consorts Bussiere-Rouland-Cros-Godeneche-Schorter
- Acquisition de la parcelle B 2176 par la commune auprès de Monsieur François Doncoeur
- Régularisation de voirie avec la Copropriété L'Adret

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2025

Affaires générales

- Gestion du service public de l'eau potable et de l'assainissement : choix du mode de gestion
- Service public de l'eau potable et de l'assainissement - Approbation des règlements
- DSP Eau et assainissement – Avenant 01 au contrat de concession multiservices (obligations laïcité, neutralité et égalité)
- DSP Eau et assainissement – Avenant 02 au contrat de concession multiservices (mise au point démarrage contrat DSP)
- DSP eau et assainissement – Convention de refacturation du 01/05/2025 au 30/06/2025

- Service public de l'eau potable et de l'assainissement – Tarification à compter du 1er juillet 2025
- Programme de coupes de bois pour l'année 2026
- Convention d'occupation du bâtiment Les Chamois du Galibier – Ecole provisoire

Affaires financières

- Subvention 2025 à l'Association 1Mil'Lya

Affaires foncières

- Echange de parcelles communales avec Madame GRANGE Andrée, née FEUTRIER

Ressources humaines

- Mise à jour du tableau des effectifs
- Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Modification du mode de calcul des titres restaurant octroyés aux agents

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025

Affaires générales

- Convention d'occupation de terrain en forêt communale de Valloire avec la Commune de Montricher Albanne
- Convention relative à la mise en place des accompagnateurs dans les transports scolaires avec le Syndicat du Pays de Maurienne
- Bail civil relatif à l'occupation de locaux au centre technique municipal par la Société Suez, déléguataire du service public eau potable et assainissement
- Modification simplifiée N°3 du PLU de 2021
- Adoption d'une motion soutenue par l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne (ANMSM) relative à la formation des pisteurs secouristes
- Délégation d'attributions consenties par Conseil municipal au Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales

Affaires financières

- Clôture du budget annexe des microcentrales
- Budget principal - Décision modificative budgétaire N°4
- Budget annexe eau et assainissement - Décision modificative budgétaire N°2
- Budget annexe parc de stationnement - Décision modificative budgétaire N°1

- Jeunes athlètes : financement communal et conventions de partenariats afférents – Saison 2025/2026
- Subvention à l'association du personnel communal

Commande publique

- Extension du système de vidéoprotection de la Commune – Autorisation de signature du marché

Ressources humaines

- Adhésion au contrat d'assurance groupe du Centre de gestion de la Savoie (CDG73) pour la couverture des risques statutaires
- Adhésion au service du Centre de gestion de la Savoie (CDG73) pour le calcul des allocations de retour à l'emploi

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Affaires générales

- Demande de sur-classement démographique de la Commune
- Demande de renouvellement du classement de l'Office de Tourisme Valloire tourisme en 1^{re} catégorie
- Transfert de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la « Petite Enfance » à la Communauté de Communes Maurienne Galibier (CCMG)
- Délégation de service public de distribution d'électricité et de gestion des réseaux de distribution à la SOREA - Compte-rendu annuel au concédant 2024
- Délégation de service public gestion du bar restaurant d'altitude de Thymel - Compte-rendu annuel au concédant 2024
- Autorisation de souscrire à une augmentation du capital par apport en numéraire de la société « SEM Savoie EnR » par la SOREA
- Convention de Pacte Territorial Rance Rénov' (PIG) Etat, ANAH, CCMG – 2026-2030
- Convention de mise à disposition d'un bien immobilier dans le cadre du dispositif hivernal de protection des populations (DHPP) avec le Ministère de l'Intérieur des Outre-mer
- Adoption d'une motion de soutien proposée par le Comité du Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) pour le maintien de l'emploi et de l'activité du site industriel FerroPem à Montricher-Albanne et pour l'appel à l'action des pouvoirs publics pour la pérennité de l'activité

Affaires financières

- Remboursement des secours sur pistes et bas de pistes - Tarifs des secours sur pistes et bas de pistes de la SEM Valloire, tarifs des interventions du Service départemental et d'Incendie et de secours de la Savoie (SDIS) et des secours héliportés pour la saison 2025-2026
- Convention avec le Secours Aérien Français relative aux secours héliportés pour la saison 2025-2026
- Budget principal - Décision modificative budgétaire N°5
- Budget annexe eau et assainissement - Décision modificative budgétaire N°3
- Admissions en non-valeur

Ressources humaines

- Protection sociale complémentaire – Adhésion à la convention de participation sur le risque « Santé » proposée par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Savoie (2026-2031)
- Modalités de recrutement sur le poste d'agent technique polyvalent spécialité plomberie - Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article I. 332-8 du code général de la fonction publique

Etat Civil



Charlie Le Guennec



Oscar Fargeas

Naissances

Le 19/06/2025 **Charlie Le Guennec**, fils de Pierre Le Guennec et Julie Guerbert

Le 22/07/2025 **Tibo Cortade Camio**, fils de Pierre-François Cortade et Marie-Bénédicte Camio

Le 10/08/2024 **Oscar Fargeas**, fils de Nicolas Fargeas et Émilie Juillard

Le 17/09/2024 **Thelma Fialletout**, fille de Pierre Fialletout et Charlotte Gigaud

Décès

Le 15/06/2025 **Manuel Palau Navarro** à l'âge de 57 ans

Le 12/06/2025 **Elisée Rapin** à l'âge de 103 ans

Le 29/06/2025 **Savine Bois** née FALCOZ à l'âge de 88 ans

Le 08/08/2025 **Pierre-Bernard Blumet** à l'âge de 85 ans

Le 20/08/2025 **Michel Foucault** à l'âge de 81 ans

Le 27/08/2025 **Laurence Martin** à l'âge de 56 ans

Le 13/11/2025 **Paul Rapin** à l'âge de 76 ans



➤ Les jeunes conseillers à Paris

Des nouvelles du Conseil Municipal Enfant de Valloire

—

L'un des grands projets de notre CME était la visite des institutions à Paris. Ils se sont donc tournés vers Emilie Bonnivard (députée de la Savoie) et Martine Berthet (sénatrice de la Savoie) pour solliciter une visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat. Ils ont préparé un programme et un budget qui a été soumis à la commune pour la prise en charge des hébergements et des transports, les familles prenant en charge les autres frais (repas, extras). Ainsi, les visites guidées ont été prévues pour les 17 et 18 juin. Compte tenu des impératifs de chacun, 3 des 6 jeunes conseillers du CME, Margaux, Lya et Milo, ont pu participer et sont partis à Paris.



Madame Bonnivard, au Palais Bourbon, et Madame Berthet, au Palais du Luxembourg, ainsi que leurs équipes respectives, se sont rendues extrêmement disponibles pour accueillir notre groupe, nous guidant pendant la visite et répondant aux nombreuses questions des enfants. La journée fut intense, et empreinte de rencontres, de découvertes, et d'expériences. Les enfants ont pu s'asseoir dans l'hémicycle à l'Assemblée, assister aux questions au gouvernement au Sénat, et même déguster une boisson fraîche et des biscuits offerts par Madame la Sénatrice dans la buvette du Sénat ! Ce fut une journée très formatrice, les jeunes conseillers ont ainsi pu découvrir le fonctionnement des deux chambres, leur rôle, et visiter ces deux lieux chargés d'histoire. Nous remercions Madame la Députée et Madame La Sénatrice pour l'accueil formidable réservé à notre groupe.

Cet automne a marqué l'entrée au collège de 3 des conseillers jeunes, Rafaël, Lya et Milo. Ainsi, comme le veut le règlement, ils sont sortis du CME, et de nouvelles élections pour leur renouvellement ont été organisées en coopération avec l'école de Valloire. Les élèves de CM1 et CM2 pouvaient présenter leur candidature, 3 places étant à pourvoir, en respectant la parité, 1 fille et 2 garçons. Neuf enfants se sont présentés, ont su élaborer un programme et une affiche.

Un grand merci à la maîtresse Emilie qui s'est investie dans ce processus, l'occasion pour les enfants de découvrir le principe d'élection, et un grand bravo aux élèves qui se sont portés candidats.

Le vote a eu lieu le vendredi 14 novembre, en mairie, avec carte d'électeur, isoloir et dépouillement. A l'issu du vote des élèves de CE2, CM1 et CM2, les nouveaux conseillers élus sont : Amandine Gilbert, Issei Phillips-Kress et Raphaël Dumarcher. Ce nouveau CME devrait se réunir prochainement, et se mettre au travail pour des nouveaux projets !



« Ma première année de CME a été incroyable ! Nous avons voté pour les idées puis nous en avons discuté ensemble. La réunion avec le directeur des services techniques m'a beaucoup plu. J'ai adoré aussi planter les arbres au parc de jeux et dans le jardin de la Mairie. Merci pour cette année de CME ! »

Romy Meunier, élue en 2024, actuellement en CM2

« Ce que j'ai aimé dans mon année d'élu au CME : déjà la campagne et le suspense des votes. Puis les recherches sur le refuge pour chats. Un peu déçu quand on a compris que c'était pas possible. J'ai aussi adoré la plantation d'arbre, c'était super. »

Sören Grange, élue en 2024, actuellement en CM2

➤ Les pompiers de Valloire toujours prêts à intervenir

Les sapeurs-pompiers valloirins se sont perfectionnés lors d'un exercice de recyclage organisé le 30 septembre dernier.

—

Le 30 septembre dernier, la commune a accueilli une journée de formation importante pour les sapeurs-pompiers du Service Départemental de la Savoie spécialisés en sauvetage et débâlage. Cet exercice de recyclage s'est déroulé sur deux sites : la maison de M. Louis Bellet aux Plans et le fort du Télégraphe.

Ces formations régulières, organisées quatre fois par an dans les départements de Savoie et Haute-Savoie, permettent aux membres de l'unité de maintenir et perfectionner leurs compétences dans des situations d'urgence complexes.



Une équipe d'élite prête à intervenir

Valloire compte fièrement quatre membres au sein de l'USAR73 (Urban Search and Rescue 73), l'équipe départementale de recherche et de sauvetage en milieu urbain. Cette unité spécialisée peut être déployée sur des missions internationales lors de catastrophes majeures, notamment en cas de tremblements de terre.

Formés aux techniques de sauvetage les plus pointues, ces pompiers représentent la commune au sein d'un dispositif d'intervention d'envergure, prêt à porter secours aux populations sinistrées partout dans le monde.

Cette présence valloirine dans l'USAR73 témoigne de l'engagement et du professionnalisme des sapeurs-pompiers de notre territoire.



➤ L'eau, un bien commun indispensable à la vie

Pour la quasi-totalité d'entre nous, habitants de la zone tempérée, appartenant aux pays riches et techniquement avancés, l'eau a été long-temps un objet ordinaire, disponible en abondance, inépuisable, présent à volonté. Aussi, plus difficile est reçue aujourd'hui l'alerte pressante lancée par tous ceux qui observent, analysent, décrivent les modifications climatiques que nous observons et qui sont à l'origine de bouleversements importants dans le cycle de l'eau.

—

Où que nous soyons, l'eau est au cœur d'enjeux vitaux pour notre propre existence d'humains. Elle l'est pour tout être vivant, pour la biodiversité, l'économie de nos sociétés, la conservation de nos paysages. Dans les Alpes nous n'échappons pas à ce dilemme : une abondance apparente de l'eau que la menace, bien réelle, de l'épuisement de la ressource, vient dramatiquement corriger et rappeler que sa disparition conduit à la mort. C'est pourquoi, nul ne peut se dispenser d'affronter cette question : « l'eau, un bien commun indispensable à la vie ? » en ayant présente à l'esprit cette interrogation primordiale : avons-nous une bonne pratique dans l'utilisation de l'eau. C'est à cette condition que nous pourrons contribuer à l'avènement d'une économie de l'eau pérenne et respectueuse de la ressource, sans contrevéner à son cycle, au bénéfice de toute vie.

L'histoire nous rappelle que toutes les questions qui touchent à l'eau, entre autres, l'approvisionnement en eau potable d'une population, la possibilité de circuler plus aisément et à moindre coût, la production d'énergie, plus récemment son côté récréatif largement exploité par l'industrie touristique, ont eu et ont des effets considérables sur toute vie, en particulier sur celle des humains. Que ces effets soient bénéfiques ou qu'ils soient malfaits les conséquences en sont toujours majeures, souvent irréversibles dans les cas les plus maléfiques : les guerres de l'eau.

C'est pourquoi, au niveau international, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a donné un cadre juridique international à l'eau à l'occasion de son Assemblée générale du 28 juillet 2010. Dans la résolution prise à cette date, il est proclamé que le droit à l'eau et à l'assainissement est un droit fondamental, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'homme. Pour montrer que cet intérêt porté à l'eau

n'est pas conjoncturel ou n'est pas un effet de pure communication, l'ONU a déclaré la décennie 2018-2028 « Décennie de l'eau ». De fait, elle interpelle tout humain sur cette question et appelle, tout un chacun, à se mobiliser pour l'Eau bien commun de l'Humanité.

Outre les dangers mortifères que font peser sur la vie la surexploitation de la ressource eau, la pollution exponentielle dont elle est l'objet, la persistance de multiples acteurs – Etats, acteurs économiques et particuliers – à en faire une mauvaise utilisation, deux autres menaces sur lesquelles notre attention est insuffisamment mobilisée compromettent gravement son rôle auprès des populations : la privatisation de la ressource sous prétexte de protection et de meilleure gestion, sa marchandisation. Arguments que l'on retrouve développés par Garrett Hardin dans « The tragedy of the commons »¹

Il faut savoir que l'eau est entrée sur les marchés spéculatifs et que faire payer l'eau est devenu un objectif que poursuivent plusieurs économistes et banquiers. Mike Young, un australien, soutient que les agriculteurs [qui n'ont] plus les moyens de se payer de l'eau devront changer de secteur d'activité pour laisser la place à ceux qui en ont les moyens, Willem Buiter défend l'idée que ce n'est pas parce que l'eau c'est la vie qu'elle ne doit pas avoir un prix. A partir de là, il n'est pas difficile de comprendre que la financiarisation de l'eau est un danger pour les droits humains et que nombreux seront ceux qui seront exclus d'un accès à une eau propre à leur consommation.

L'eau est, en revanche, un objet politique car elle concerne l'ensemble de la Cité (polis). Personne ne peut en être exclu ou tenu à l'écart. C'est pourquoi elle est un bien commun². L'histoire des hautes val-

lées alpines nous en donne maints exemples depuis le Moyen Age comme actuellement. Chez nos voisins du Val d'Aoste et du Valais qui ne se contentent pas de porter un regard sur le passé pour en faire un argument touristique par un processus bien connu de patrimonialisation, nombreux sont les bisses³ qui ont encore une fonction économique, sociale et politique. Dans la région d'Ayent, ils incarnent toujours les consortages ou communs et sont un modèle de gestion communautaire de la ressource en eau. La visite du Musée valaisan des Bisses, au cœur du village de Botrye, retrace toute l'histoire de ces canaux qui ont assuré l'irrigation et la distribution de l'eau dans le pays d'Ayent, grâce à un savoir-faire multiséculaire que l'UNESCO a reconnu en l'inscrivant au patrimoine immatériel de l'humanité (2023).

Les hautes vallées de Savoie, Maurienne et Tarentaise, conservent, comme leurs voisines, de la vallée d'Aoste et du Valais, dans leur sol et dans leurs archives, les traces de l'existence d'une gestion de l'eau comme bien commun. Alors que la Maurienne semblait dépourvue d'archives sur ce sujet, j'ai pu travailler sur plusieurs dossiers qui traitaient cette question. Il s'agit de deux registres d'arrosage pour la commune de Saint-André en Maurienne. L'un de 1416, l'autre de 16584. Depuis, un livre d'arroseage des pres, datant de 1572 a été découvert pour la commune de Mont-denis. Il en existe certainement d'autres que des recherches plus approfondies pourraient apporter ou que des témoignages mauriennais enrichiraient.

Ce qu'il faut retenir de tout cela c'est que la gestion de l'eau a posé problème depuis des siècles mais que nos devanciers des hautes vallées ont su gérer, le plus souvent, avec beaucoup moins de moyens techniques et scientifiques que les nôtres. Pour cela deux préalables : premièrement, ils ont su observer, respecter leur écosystème et n'ont pas demandé à la nature plus qu'elle ne pouvait leur donner ; deuxièmement, ils ont compris que seuls ils ne parviendraient pas au résultat attendu, à savoir l'accès à l'eau. En conséquence, il se sont réunis, ont constitué des sociétés (consortages) dans lesquelles chaque membre avait des droits définis par un règlement qu'ils se donnaient. En quelque sorte une gestion communautaire autogérée proche d'un mode de gestion durable de la ressource.

Le changement climatique contrarie aujourd'hui radicalement l'industrie des sports d'hiver dans les Alpes, au point de remettre en cause cette activité qui fait depuis plusieurs décennies leur attrait et qui leur a assuré jusqu'ici une économie prospère. Pour autant, les questions autour de la pérennité de cette écono-

mie qui repose largement sur la ressource neige ne peuvent être éludées ou les réponses apportées simplement habillées d'un discours de type développement durable. Des stations ont déjà désarmé, d'autres s'apprêtent à le faire. Celles qui bénéficient encore d'un enneigement suffisant grâce à l'altitude entendent compenser le risque de manque de neige par des équipements qui, de leur point de vue, viennent accompagner le travail de la nature. Dans l'idéal, avant toute grande décision, nous devrions nous rappeler comment nos prédecesseurs des hautes vallées ont procédé, sur la base du bien commun, afin de réfléchir et débattre honnêtement de la place l'eau dans l'avenir de nos communautés.

Dominique LEVET

Professeur honoraire - Histoire et sciences politiques
Conférencier
Membre de l'Académie de Savoie

¹ La tragédie des communs est une théorie développée par Garrett Hardin, biologiste américain, à partir de 1968. Hardin est opposé à la liberté des communaux [qui] apporte la ruine à tous et préconise leur privatisation, une option largement exploitée par le mouvement de dérégulation et de déréglementation de l'économie mondiale. Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, lui apportera la contradiction dans son livre *Gouvernance des biens communs*. Pour une nouvelle approche des ressources naturelles (2010).

² Se reporter à mon article paru dans le *Colporteur*, numéro de l'été 2025 : Quand les populations des hautes vallées alpines accédaient à la conscience politique.

³ Bisses. C'est le terme employé dans le Valais pour désigner les canaux creusés à flanc de montagne, les conduites artificielles construites en bois de mélèzes, les superstructures maçonnées en lauzes qui permettent de capter l'eau à la source (souvent un glacier) et de la conduire là où elle irriguera un alpage ou une terre cultivée, animera un moulin, alimentera une population.

⁴ Le règlement d'arroseage de 1658 l'objet a fait d'une communication que les personnes intéressées pourront trouver dans les actes du Congrès des sociétés savantes de Savoie d'octobre 2022, à Aix-les-Bains.

➤ La transition à Valloire

Valloire en transition : la biodiversité, notre richesse cachée, peu connue et à préserver par tous en toute simplicité

Pour ce deuxième numéro du Colporteur consacré à la transition de Valloire, trois sujets sont à l'honneur :

- La création d'une **stratégie de long terme**, "Valloire 2040", co-construite avec les habitants, les élus et les acteurs du territoire. Un **atelier participatif ouvert à tous** s'est déroulé le **1^{er} décembre 2025**, pour imaginer ensemble l'avenir de Valloire face aux défis climatiques, économiques et sociétaux.
- La biodiversité locale et ses pouvoirs efficaces et inconnus.
- La nouveauté 2026 : une aide financière pour la rénovation des logements permanents, le pacte territorial

VENEZ CONSTRUIRE LA STRATÉGIE DE « VALLOIRE 2040 » LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2025 À 18H À LA SALLE GABRIEL JULLIARD !

La commune invite tous les habitants, y compris les résidents secondaires et les acteurs socio-professionnels, à venir partager leur vision de Valloire en 2040 :

- Comment imaginez-vous Valloire dans 15 ans ?
- Quels sont, selon vous, les grands enjeux pour notre territoire ?
- Quelles actions concrètes pourrait-on mettre en place pour y répondre ?

Une réunion de restitution de vos travaux sera organisée au cours du premier trimestre 2026.

Pourquoi ?

Dans nos montagnes comme à Valloire, les effets du changement climatique apparaissent un peu plus chaque année. Les projections climatiques établies par les scientifiques pour les prochaines décennies obligent les élus, les habitants et les acteurs locaux à s'interroger sur l'avenir économique de notre station, risquant de voir la pérennisation du ski prendre de l'altitude.

Et nous devons nous adapter à cet avenir du tourisme hivernal qui est la locomotive économique du territoire encore pour de nombreuses années.

La montagne, un monde vivant derrière le décor

Quand nous pensons montagne, nous imaginons les sommets enneigés, les pistes de ski, les chalets, les grands espaces vierges, les alpages. Mais derrière ce décor spectaculaire existe une vie foisonnante, précieuse et parfois invisible.

Les montagnes de Valloire abritent une biodiversité exceptionnelle. Elle stabilise les sols, régule les cycles de l'eau, nourrit les polliniseurs et abrite des espèces rares.

Mais cette richesse s'érode : changement climatique, urbanisation, tourisme, fragmentation des milieux et dérangements répétés fragilisent les équilibres naturels.



d'énergie, alimentation humaine et animale, production de bois d'œuvre, paysages inspirants, expériences physiques et psychologiques, soutien identitaire avec espèces animales et végétales emblématiques...).

C'est pourquoi la commune lance une démarche de co-construction pour imaginer collectivement l'avenir de Valloire à l'horizon 2040.

Votre participation est essentielle : l'avenir de Valloire se construit avec vous !

Qu'est ce qui fait que nous vivions et profitons du cadre unique que nous offre à tous, cette montagne qui nous nourrit ?

La biodiversité, c'est la diversité du vivant : plantes, animaux, vers de terre, abeilles, champignons, bactéries, et toutes les interactions qui les relient. L'humain est un facteur essentiel, qui lui aussi en fait partie.

Elle nous rend d'innombrables services : oxygène, nourriture, médicaments, matières premières, régulation du climat...

Un trésor en danger

Sur Terre, 1,8 million d'espèces sont décrites, mais les scientifiques estiment qu'il en existe entre 5 et 100 millions. Or, le

rythme actuel d'extinction est 100 à 1000 fois supérieur au rythme naturel. Environ 1 million d'espèces sont menacées, en raison des activités humaines : destruction des milieux, pollutions, introduction d'espèces invasives, et dérèglement climatique, artificialisation irréfléchie des sols.

L'érosion de la biodiversité n'épargne pas Valloire. Les habitants se souviennent d'avoir autrefois observé des lucioles, certains papillons aujourd'hui disparus, ou encore le tétras-lyre, devenu rare quand il n'est pas protégé, un domaine où Valloire a su faire ce qu'il fallait en son temps, en demandant à ce que cet oiseau emblématique soit respecté.

Cette disparition progressive ne touche pas seulement la faune : certaines espèces florales ont également disparu, tandis que d'autres sont aujourd'hui en voie d'extinction.

Le saviez-vous ?

Dans l'empreinte d'un pas laissé par un marcheur sur un sol forestier, on peut trouver :



- 2 à 3 millions d'animaux cellulaires
- 20 000 petits vers nématodes
- 2000 à 5000 microarthropodes
- 6 vers de terre
- 10 larves d'insectes
- 1 mollusque
- 1 araignée
- 2 mille-pattes
- 1 cloporte

Les insectes : discrets mais indispensables



Trop souvent jugés indésirables, les insectes jouent pourtant un rôle clé dans les écosystèmes.

À Valloire, punaises, verres de terre, mouches, papillons, abeilles, sauterelles et scarabées participent à la pollinisation, à la décomposition de la matière et à l'équilibre des milieux et à la nourriture des oiseaux et des chauves-souris.

Chaque automne, des millions de feuilles entament une dernière danse avant de venir se poser au pied des arbres. Quelques mois plus tard, elles ont disparu... Magie ? Pas vraiment.

Juste sous nos pieds, un peuple invisible travaille, fragmente, digère, et transforme sans cesse la matière en vie nouvelle. Un sol vivant, c'est une nature en bonne santé — un écosystème qui respire, nourrit et relie tout ce qui pousse et tout ce qui vit. Les rôles fondamentaux des petites bêtes du sol :

1. Une action physique en creusant des galeries. Cela permet l'aération et la décompaction du sol, l'infiltration de l'eau, la germination des graines, la pousse des racines...

2. Une action chimique en dégradant la matière organique. La matière est transformée en humus contenant les sels minéraux assimilés par les plantes pour vivre et se développer.

3. Les petites bêtes du sol servent de nourriture à de nombreux animaux, elles font toutes partie de chaînes et réseaux alimentaires.

Les polliniseurs : une armée silencieuse

Les polliniseurs, guêpes, bourdons, syrphes et papillons, jouent un rôle crucial dans la production alimentaire et la subsistance des populations humaines en assurant le transfert de grains de pollen entre plantes à fleurs. On estime que parmi les espèces de plantes cultivées, 60 à 80 % dépendent, au moins en partie, des polliniseurs pour la production de graines et de fruits. Cela représente environ 35 % de la production alimentaire mondiale. Ainsi, la pollinisation constitue un service écosystémique majeur qu'il convient de préserver.

Pourtant, leur déclin est alarmant : à Valloire comme ailleurs, les apiculteurs ont eu à constater une année la disparition brutale de colonies entières.

Cette tendance touche tous les polliniseurs, sauvages comme domestiques.

Comment aider et agir concrètement à Valloire pour que la biodiversité s'épanouisse ?

1. Offrez un abri

Installez des nichoirs à oiseaux, abris à hérissons, hôtels à insectes, refuges à chauves-souris, ou conservez simplement des tas de bois ou de pierres.

Les animaux ont besoin d'abris et de nourriture toute l'année — comme nous. Et c'est surtout en hiver qu'il faut leur donner ce coup de main car il faut être attentif à ne pas les habituer à être assistés

2. Créez un Refuge LPO

La commune s'est engagée dans la démarche Refuge LPO pour agir concrètement en faveur de la biodiversité.

En tant que particulier pour 35 €, vous pouvez transformer votre jardin en havre de vie pour la faune locale : nichoirs, prairies fleuries, zones non tondues, zéro pesticide. Un nichoir, un visuel et des guides vous seront offerts.



1 Je m'engage à respecter la Charte des Refuges

2 Je crée mon compte sur monespace.lpo.fr, j'inscris et décris mon Refuge et je reçois mon coffret d'accueil (35€)

3 Je m'appuie sur les 15 gestes Refuges LPO pour aménager et gérer mon jardin afin de préserver la faune et la flore sauvages.

4 Chaque année, je renouvelle en ligne mon abonnement et mon engagement au programme (15€).



3. Contribuez à la connaissance locale pour la protéger

La commune de Valloire est en train de rédiger un dossier de candidature pour la création d'un atlas de la biodiversité communal (ABC) pour avoir une connaissance précise de la biodiversité locale et ainsi pourvoir la protéger et la restaurer en mettant en place des actions concrètes.

C'est pourquoi, vous pouvez aider la commune par vos observations terrain en allant au bureau, en randonnée, en sortant les chiens, en emmenant les enfants à l'école, en s'entraînant pour un trail, ... Vous pouvez y contribuer via l'application iNaturalist, gratuite, même sans réseau.

Chaque observation — du papillon rare à la "mauvaise herbe" — enrichit les bases de données scientifiques et aide à mieux protéger nos espèces : en deux mots, devenez observateur !!!



4. Adapter les aménagements et les pratiques locales

- Privilégier les plantations d'espèces locales et résistantes au climat, telles que le prunier, le pommier, le poirier, le cerisier, le pêcher, le noisetier, l'érable ou encore l'acacia.

- Favoriser les fleurs mellifères, qui produisent nectar et pollen en abondance pour nourrir les insectes pollinisateurs. Parmi les espèces recommandées : lavande, myrtille, romarin, thym, bleuet des moissons, calamint, campanule, carotte, colza, cirsé, centaurée de Timbal, digitale, dahlia, géranium, girofle ravenelle, hélénie d'automne, hysope géante jaune, rose de Noël ou mélisse officinale.

Vous pouvez également cultiver quelques légumes comme les courges, courgettes, fenouils ou petits pois.

- Entretenir les bordures et les haies de manière raisonnée, sans nettoyage excessif, afin de préserver les refuges naturels pour la petite faune.

- Créer des corridors écologiques (zones tampons, haies, passages à faune) pour permettre la circulation des espèces entre les différents milieux.

- Sensibiliser les visiteurs, saisonniers et habitants à la fragilité des écosystèmes montagnards et à l'importance de préserver ces équilibres naturels.

Les supers pouvoirs de notre faune



La faune en hiver : survivre au froid

L'hiver ne met pas la vie en pause : c'est une période de résistance, de prudence, d'adaptation.

En montagne, l'hiver dure souvent de novembre à avril.

Les animaux dépensent plus d'énergie alors que la nourriture se fait rare.

Chaque dérangement peut leur coûter la vie.

Quelques stratégies naturelles :

- **Le magnifique papillon Belle-Dame** migre sur des milliers de kilomètres entre l'Europe et l'Afrique, franchissant montagnes et mers au fil des saisons.

- **Les petits mammifères**, comme les rongeurs ou les hérissons, cherchent des abris sous les roches, dans des souches, dans la litière forestière.

- **Les oiseaux montagnards** (grimpereaux, mésanges, certains passe-

reaux) trouvent parfois refuge dans des cavités, nichoirs ou fissures, où ils peuvent réduire leur dépense énergétique.

- **Les chauves-souris**, selon les espèces, hibernent dans des abris frais et humides (grottes, combles non chauffés, fissures de roches).

- **Papillons** : certains, comme le Citron, survivent grâce à un "antigel naturel" contenu dans leur sang. En effet, ce papillon passe l'hiver sous forme adulte. Comment réalise-t-il cet exploit ? Son hémolymphé (le sang des insectes) se déhydrate et se concentre en grosses molécules, devenant un vrai antigel. Le papillon pourra ainsi passer l'hiver caché dans les feuilles de lierre comme si de rien n'était, pour s'envoler lors des premiers beaux jours du printemps.

- Certaines espèces, **comme le tétras-lyre**, nécessitent des périodes de tranquillité absolue. Le moindre dérangement durant les moments sensibles — parade, reproduction, ou hibernation — peut leur être fatal ou les pousser à abandonner leur habitat. Le stress causé par ces perturbations entraîne la libération de corticostérone, une hormone qui affaiblit leur organisme.

Le tétras-lyre se réfugie sous la neige pour survivre à l'hiver, **mais deux dérangements suffisent à le condamner**.

C'est pourquoi, il est primordial que chacun respecte les zones de protection, de tranquillité notamment celles sur le domaine skiable Valloire-Galibier. C'est une espèce en voie de disparition alors protégeons et préservons nos espèces.

Quant aux ongulés comme le bouquetin, le chamois, l'isard, le mouflon ou le cerf, s'ils sont surpris par des humains de manière inattendue, ils vont prendre la fuite. La fuite dans la neige va être très coûteuse en énergie et épuiser leurs réserves de graisse.

La montagne est rude pour les animaux sauvages qui y passent l'hiver : le froid, la neige, la nourriture devenue rare et difficile d'accès. N'ajoutons pas à leurs épreuves. Leur survie est en jeu. Appliquons les règles d'or et utilisons l'échelle de perturbation.

Valloire est bordé par des massifs riches, connectés, avec des espèces partageant les itinéraires, les vallons et les aires de repos. En défendant localement notre biodiversité, nous participons à un réseau plus vaste de milieux vivants montagnards. Chaque action compte : installer un nichoir, laisser un recoin sauvage dans le jardin, respecter un secteur interdit, signaler une observation... Ce sont autant de petits gestes qui, mis bout à bout, renforcent la résilience de la nature face aux bouleversements à venir.



LES 5 RÈGLES D'OR

1. RESPECTONS LES ZONES D'HIVERNAGE DES ANIMAUX
en se renseignant sur les zones de quétude (pour le tétras-lyre), les espaces naturels protégés (espaces naturels sensibles, réserves naturelles,...)

2. CHOISISSEZ NOTRE SORTIE
en évaluant la vulnérabilité des animaux selon leurs besoins (rut, mine bis, recherche de nourriture, zone de repos) et les conditions météorologiques (hauteur de neige, température) grâce à l'échelle de perturbation de la faune en hiver.

3. APPLIQUONS LA RÈGLE DE L'ENTONNOIR
En respectant l'espace que l'on peut emprunter sans gêne pour la faune : tout d'abord large, puis de plus en plus restreint au fur et à mesure que l'altitude diminue pour terminer en couloir.

4. UTILISONS LES ZONES DÉCOUVERTES
afin d'être vu de loin et d'éviter l'effet de surprise : Les combes nord, les crêtes dénudées et les lisières de forêt sont des zones de refuge pour la faune en hiver. Les animaux s'habituent à notre présence et nous permettent de les observer au loin grâce à nos jumelles.

5. PRIVILÉGIONS LES ITINÉRAIRES PARCOURUS EN FORÊT
Plus la zone est boisée, plus vous risquez d'effrayer les animaux sauvages, qui vont prendre la fuite et s'épuiser dans la neige. Evitez de sortir avec un chien ou tentez-le en laisse. Sa seule présence (odeur) est une source de stress pour les animaux sauvages.

➤ Une aide financière pour la rénovation des logements permanents

Lancement du pacte territorial

La Communauté de Communes Maurienne Galibier, en partenariat avec les communes du territoire et les services de l'Etat, lancera en début d'année 2026 un programme d'accompagnement des propriétaires à la rénovation de leur logement permanent. Ce programme vise à informer, conseiller et accompagner les propriétaires vers la mobilisation de subventions financières (Agence nationale de l'habitat notamment) pour la réalisation de leurs travaux.

Les logements concernés sont ceux occupés à titre de résidence principale plus de 8 mois par an, et dont la construction est achevée depuis plus de 15 ans.

Ce programme comporte :

- L'information et le conseil indépendant et gratuit sur les projets de travaux (technique et financier) pour tous les propriétaires, assuré par l'Asder, par téléphone au 04 56 11 99 00 ou via des permanences à Saint-Michel-de-Maurienne,
- L'orientation vers les professionnels compétents, en mesure d'accompagner les propriétaires dans leur projet de travaux,
- Pour les publics identifiés comme prioritaires dans le pacte territorial :
 - Les propriétaires occupants aux ressources modestes et très modestes (voir barème de l'Anah) qui réalisent des travaux de rénovation énergétique, adaptation de leur logement au vieillissement ou de réhabilitation lourde d'un logement très dégradé,
 - Les propriétaires bailleurs qui réalisent des travaux de rénovation énergétique ou de rénovation lourde de leur logement, et qui conventionnent leur logement (plafonnement du loyer et des ressources de l'occupant).
 - Les copropriétés d'habitat permanent (plus de 75 % de lots d'habitations principales) qui réalisent des travaux de rénovation énergétique

Un accompagnement à la construction de leur programme de travaux et à la mobilisation des subventions de l'Anah, du Département et des collectivités, le cas échéant. SOLIHA Isère Savoie, anciennement Réseau PACT et Réseau Habitat & Développement, peut d'ores et déjà réaliser gratuitement une première visite de votre logement, et vous conseiller.

La Communauté de Communes Maurienne Galibier et la commune de Valloire concentrent leurs efforts en direction des propriétaires bailleurs, de manière à améliorer et augmenter l'offre de logements locatifs permanents. Ex : Un propriétaire bailleur qui possède un logement à Valloire de 50 m², vacant depuis plus de 2 ans, avec une classe énergétique F ou G souhaite le rénover pour le louer à l'année. Les travaux, notamment de rénovation énergétique, sont estimés à 75 000€ HT.

Si le propriétaire réalise des travaux permettant un gain énergétique d'au moins 35 % et atteint l'étiquette énergétique D ou mieux (via des travaux d'isolation des murs, de la toiture, des menuiseries, ventilation, changement de chauffage, ...) il pourrait bénéficier d'aides financières de l'Anah, de la Communauté de Communes et de la commune de Valloire jusqu'à 30 750 €. Le propriétaire devra ensuite conventionner son logement pendant au moins 6 ans.

Ex : un propriétaire occupant de 65 ans aux ressources très modestes qui habite à Valloire souhaite adapter son logement en réaménageant sa baignoire pour y mettre une douche à l'italienne et inclure les toilettes dans la même pièce. Les travaux sont estimés à 10 000 € HT. Le propriétaire pourra bénéficier d'une subvention de l'Anah de 7 000 €.

Pour tous renseignements sur le programme ou sur un projet de rénovation (même si les conditions d'accompagnement ne sont pas remplies), vous pouvez d'ores et déjà contacter l'Asder qui pourra vous informer et vous conseiller gratuitement : au 04 56 11 99 00.

L'Asder est la porte d'entrée pour être renseigné et orienté dans un parcours de rénovation. C'est la première étape à faire pour un projet de rénovation.

➤ Diagnostic de Performance Énergétique DPE

Anticiper pour préserver son patrimoine via la rénovation énergétique

À Valloire, la qualité et le confort des logements sont essentiels pour préserver l'attractivité de notre village-station.

Dans cette dynamique réglementaire imposée et afin de suivre les évolutions nationales induites par la Loi Climat Résilience, il est important pour les propriétaires de connaître l'état de leur logement et d'anticiper les améliorations à venir.

Comme le disait Winston Churchill « Mieux vaut prendre le changement par la main avant qu'il ne nous prenne par la gorge. »

En effet, la réglementation prévoit un calendrier de disparition progressive des logements énergivores, du marché locatif :
2023 → Logements > 450 kWh/m²/an
2025 → Logements classés G*
2028 → Logements classés F*
2034 → Logements classés E*

La prochaine échéance étant le 1^{er} janvier 2028.

D'ici cette date, ces logements F sont encore louables. Au 1^{er} janvier 2028, le locataire ne sera pas contraint de partir, mais s'il quitte le logement, celui-ci ne sera plus louable.

En 2034, les logements classés E au Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) seront à leur tour interdits de mise en location.

Ces mesures s'inscrivent dans la stratégie nationale de transition énergétique : réduire les consommations, limiter les émissions et préserver nos territoires de montagne, concernés par le changement climatique.

Dans ce contexte, le DPE constitue une première étape pour anticiper sereinement les futurs travaux, tout en préservant la valeur et l'attractivité du patrimoine immobilier à Valloire.

Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) en quelques mots

Le DPE est un outil officiel permettant d'évaluer la performance énergétique d'un logement et d'aider les propriétaires à situer leur bien face aux évolutions réglementaires. Il apporte des éléments utiles pour comprendre les caractéristiques du logement et identifier des pistes d'amélioration pour faire évoluer le logement en conformité avec la réglementation.

Ce diagnostic attribue deux étiquettes au bien, allant de A à G. A étant excellent et G, identifiant les passoires thermiques.

- L'étiquette énergie multicolore mesure la consommation énergétique du logement (chauffage, eau chaude, ventilation, etc.).
- L'étiquette climat bleue indique le niveau d'émissions de gaz à effet de serre.

L'étiquette énergie est celle qui conditionnera la possibilité de continuer à mettre un logement en location dans les prochaines années. Après les logements classés G déjà concernés, les logements classés F devront faire l'objet de travaux avant 2028 pour être remis en location. Les logements classés E seront concernés à partir de 2034.

Info utile : En Maurienne, des travaux ciblés comme le remplacement des menuiseries ou l'amélioration de l'isolation peuvent permettre jusqu'à 30 % d'économies d'énergie (source : ADEME, 2023).

Une réglementation qui incite à agir

À Valloire, où une grande partie du parc immobilier est constituée de résidences anciennes, il est crucial d'anticiper ces échéances pour mettre son bien aux normes, ce qui permet de préserver sa valeur patrimoniale tout en maintenant sa capacité locative.

Bon à savoir : dans les territoires de montagne comme la Maurienne, les entreprises du bâtiment sont très sollicitées pour des travaux. Les délais pour obtenir des devis et programmer les chantiers peuvent être de plusieurs mois. Réaliser son DPE et anticiper ses travaux permet de sécuriser son calendrier et de bénéficier plus rapidement des gains de confort et d'économie d'énergie.

Comment se déroule un DPE ?

Le DPE est réalisé par un diagnostiqueur certifié à l'issue d'une formation suivie auprès d'un organisme certificateur accrédité COFRAC. Concrètement, le diagnostiqueur se rend sur place pour observer les murs constituant l'enveloppe du bien, les menuiseries, les systèmes de chauffage, de ventilation et de production d'eau chaude. Il prend différentes mesures, saisit les données dans un logiciel agréé par l'Etat. Celui-ci permet d'établir la note énergétique du bien accompagnée de recommandations d'amélioration.

INFORMATIONS UTILES : Pour garantir une évaluation la plus fiable possible, il est recommandé de fournir :

- Les documents concernant le ballon d'eau chaude, le système de chauffage et la VMC ;
 - Les factures de travaux réalisés et si vous en avez, des photos (isolation, menuiseries, toiture, chauffage, etc.)
 - Les informations techniques transmises par le syndic pour les parties communes (carnet d'entretien des systèmes).
- Le diagnostic se réalise sans déplacement de meubles lourds

ou destruction. Veillez à ce que l'accès aux éléments soient possibles. Si vous n'avez pas de facture prouvant une isolation, le propriétaire peut démontrer une prise pour permettre un constat visuel.

Sans documents justificatifs, des informations par défaut devront être appliquées. Moins favorables, ces dernières peuvent dégrader la note et faire changer le logement de catégorie.

Bon à savoir : il existe deux types de DPE pour un logement :

- **le DPE collectif**, réalisé au niveau de l'immeuble. Souvent initié par la copropriété pour planifier les rénovations à venir.
- **le DPE individuel**, réalisé pour un appartement mis en vente ou en location.

Le diagnostic se base sur l'enveloppe du bien. Un appartement situé au cœur de l'immeuble (entouré par d'autres logements) bénéficie d'une meilleure inertie thermique qu'un bâtiment exposé. Ainsi, le DPE individuel a généralement une meilleure note que celle du bâtiment global. (Source : France Rénov' 2024).

À retenir

Ne considérez pas la rénovation énergétique de votre logement ou de votre copropriété comme une dépense supplémentaire.

➤ Zoom sur le label Famille Plus



Depuis mars 2023, la destination montagne Valloire est labellisée Famille Plus, un label national qui garantit un accueil et des services adaptés aux familles. Chaque année, la station s'engage à poursuivre ses efforts pour améliorer l'expérience des petits et des grands.

Aujourd'hui, 34 prestataires de la station, hébergeurs, restaurateurs, commerçants et acteurs de loisirs, sont labellisés Famille Plus, illustrant l'engagement collectif du territoire en faveur d'un tourisme plus attentif aux familles.

Dans ce cadre, la commune s'est associée à l'Association Petits Princes, qui réalise les rêves d'enfants gravement malades. En janvier 2025, Valloire a ainsi eu le bonheur d'accueillir un enfant et sa famille pour une semaine inoubliable, rendue possible grâce à la mobilisation de nombreux acteurs du territoire.

Et l'aventure continue : afin de soutenir durablement cette belle cause, une vente aux enchères de quatre anciennes cabines de télécabine est organisée. Les enchères seront ouvertes jusqu'au 26 décembre 2025, et l'intégralité des fonds récoltés sera reversée à l'association.

C'est avant tout un levier de valorisation patrimoniale (un bien mal classé au DPE pourrait se voir dévalorisé), un soutien direct à l'économie locale (en mobilisant des artisans du territoire) et un investissement rentable à moyen terme (factures de chauffage allégées, fiscalité avantageuse sur les loyers pendant plusieurs années).

Aides, accompagnement et contacts utiles

Le DPE constitue la porte d'entrée pour accéder aux aides à la rénovation. Plusieurs dispositifs nationaux existent pour soutenir les propriétaires dans leurs travaux, parmi lesquels MaPrimeRénov', les Certificats d'Économie d'Énergie ou encore l'éco-prêt à taux zéro.

Pour accompagner les propriétaires dans leurs démarches, les conseillers France Rénov' proposent un service d'information gratuit. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Savoie peut également renseigner les propriétaires et les orienter vers des artisans qualifiés.

Pour faire réaliser un DPE, vous pouvez vous adresser Cabinet Diag des Cimes, basé à Valloire (06 21 69 81 34 – diagdes-cimes@gmail.com)

Alice Niquet,

Diagnostiqueur certifiée par Abcidia Certification sous le numéro : 24-2849.



➤ L'ANENA : 55 ans au service de la sécurité en montagne

Retour sur cette association d'utilité publique, créée en 1971, qui œuvre pour la prévention des risques liés à la neige et aux avalanches.

Retour sur cette association d'utilité publique, créée en 1971, qui œuvre pour la prévention des risques liés à la neige et aux avalanches. Dès sa création, l'ANENA s'est donnée pour mission la concertation et la prévention des risques liés à la neige et aux avalanches. Association loi 1901, elle a su faire preuve d'une remarquable capacité d'adaptation au fil des décennies, tout en restant fidèle à ses objectifs initiaux.

L'association réunit en son sein l'ensemble des acteurs de la montagne : élus, professionnels des domaines skiables, guides de haute montagne, moniteurs de ski, pisteurs-sécouristes et pratiquants. Cette diversité fait sa force et lui permet d'être au plus près des réalités du terrain.

Des présidents engagés pour la montagne

Entre 1971 et 1988, l'ANENA sera présidée par des scientifiques (dont Louis Néel, Prix Nobel de physique), et des hauts fonctionnaires partageant tous le même goût de la montagne. Puis, à partir de 1988, ce sont des élus qui occupent la présidence de l'ANENA. Jean-Guy Cupillard, maire de l'Alpe d'Huez, fut le premier à endosser cette responsabilité, rapprochant ainsi l'association des maires de stations. Lui ont succédé des personnalités politiques savoyardes : Hervé Gaymard et Vincent Rolland, tous deux députés et conseillers généraux de Savoie, puis Jean Faure, sénateur de l'Isère, et André Plaisance, maire des Belleville.

Entre 2017 et 2022, Jean-Pierre Rougeaux a porté les couleurs de Valloire à la tête de cette institution, accompagné d'abord par Dominique Létang, puis à partir de 2021 par Christophe Rouleau, ancien directeur du service des pistes de La Plagne, pour poursuivre le développement de l'association et sa mission de prévention.

La formation, pilier de la prévention

Dès 1974, l'ANENA organise des formations destinées aux artificiers, ces spécialistes du déclenchement préventif d'avalanches. Le stage initial itinérant s'est peu à peu structuré, prenant ses quartiers pendant de nombreuses années à l'Alpe d'Huez, avant de s'installer aux Deux Alpes en 2019.

L'association assure aujourd'hui l'ensemble du cursus de formation des artificiers, de la formation initiale au recyclage annuel obligatoire. Elle délivre également le brevet national de maître-chien d'avalanche, formant ces binômes indispensables à la sécurité de nos domaines skiables.

Mais c'est véritablement à partir de 2011 que l'ANENA s'est tournée vers le grand public. Face à l'évolution des pratiques et à l'augmentation du nombre de pratiquants de sports de montagne, l'association a développé des formations terrain mêlant théorie et pratique. L'objectif : permettre à chacun de se déplacer en sécurité en terrain enneigé et d'acquérir les

bases du sauvetage avalanche en autonomie.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : durant l'hiver 2020-2021, l'ANENA a organisé 225 sessions de formation dans dix départements, grâce à 154 formateurs agréés, touchant ainsi plus de 1 500 pratiquants.

Sensibiliser tous les publics

Au-delà de la formation, l'ANENA multiplie les actions de sensibilisation. Chaque hiver, des conférences sont organisées dans de nombreuses villes et massifs. Un effort particulier est mené auprès des jeunes : en 2021, plus de 2 100 scolaires ont été sensibilisés aux risques liés à la neige et aux avalanches, en partenariat avec les conseils départementaux de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie.

L'association a également créé des événements innovants pour toucher de nouveaux publics : les Safety First, soirées d'échanges avec des skieurs et snowboardeurs professionnels, les Anenight, série de conférences thématiques, et les JSNA (Journées Sécurité Neige et Avalanches) qui attirent un public toujours plus nombreux.

L'ANENA publie chaque année un bilan détaillé des accidents d'avalanche, accompagné d'analyses approfondies. Elle est l'organisme de référence en France pour ce type de données, qu'elle récolte auprès des services des pistes et des unités de secours en montagne.

Un rayonnement international

L'expertise française en matière de prévention des avalanches s'exporte. L'ANENA a organisé ou participé à de nombreux événements internationaux majeurs, notamment l'ISSW (International Snow Science Workshop) en 2013 à Grenoble et Chamonix, et l'assemblée des délégués de la CISA-IKAR en 2018 à Chamonix.

L'association a mené des missions d'expertise en Géorgie, en Grèce, au Tadjikistan, au Japon et au Canada. Des liens privilégiés ont été établis avec l'Amérique du Sud, se concrétisant par l'implantation d'une antenne à Bariloche, en Argentine, qui couvre l'ensemble du continent sud-américain et permet de former artificiers, maîtres-chiens d'avalanche et pisteurs-sécouristes argentins et chiliens.

L'ANENA continue d'évoluer pour répondre aux défis actuels : nouveaux pratiquants, nouvelles pratiques, changement climatique. Forte de ses 55 ans d'expérience et portée par des hommes et des femmes passionnés, l'association poursuit inlassablement sa mission : faire de la montagne un espace de pratique toujours plus sûr pour tous.

Pour en savoir plus sur les formations et actions de l'ANENA : www.anena.org

➤ SEM Valloire

Au moment où nous écrivons ces lignes, la SEM VALLOIRE vient juste de terminer ses travaux d'été (finition des abords de la gare de départ de la télécabine de la Setaz, amélioration du réseau de neige de culture sur le périmètre existant, entretien des chalets d'altitude, maintenance des remontées mécaniques etc...), et la fenêtre de froid de mi-novembre lui a permis de démarrer la campagne de neige de culture.



Le chantier de modernisation de l'Espace Sport & Loisirs Cyrielle Rol (ancienne BDL) a démarré comme prévu dès la fin de la saison d'été et bat son plein.

Il s'agit d'un chantier complexe, où l'on fait du neuf, dans un bâtiment ancien, tout en préservant les périodes d'exploitation de la patinoire et de la piscine et ce dans un délai contraint.

Ce chantier complexe succède ainsi à celui de la télécabine de la Setaz à qui il ressemble beaucoup du point de vue des difficultés à surmonter, comme de la logique de conception :
- il est le résultat d'une approche marketing technique et financière, et d'une réflexion collaborative de groupe de travail (sociaux pros, équipes SEM Valloire, cabinet, marketing, architecte...),

- il part des besoins clients et du chiffre d'affaires clients qu'il peut générer pour se financer,
- il permet à la commune (et aux contribuables valloirins) de réserver les moyens financiers communaux aux infrastructures et à la vie locale,
- il tient compte des enjeux de vie locale et en particulier des

clubs (agencement de vestiaires, rangements et salle de musculation avec accès séparés pour les clubs de patin et le club de ski).

La vie de l'entreprise est actuellement rythmée par la préparation de la saison d'hiver, et comme c'est le cas depuis 12 ans, la préparation d'une ouverture étendue et anticipée au tout début décembre, tout en réalisant ses travaux financiers de clôture d'un exercice qui s'avère conforme au business plan, ménageant ainsi les possibilités financières du plan de développement prévu au service du territoire.

Je tiens ici à remercier l'engagement exceptionnel et le travail des équipes de la SEM Valloire sur le terrain, de Fabrice Rivière, Directeur Délégué, et de notre Comité de Direction (Kévin Cordonnier, Christophe Dupraz, Thierry Durand, Odile Feutrier, Emilie Juillard, Éric Viallet).

Jean-Marie Martin,
PDG, SEM Valloire

➤ Valloire Réservations

Le bilan de l'été

—

Après une progression globale de près de 10% en 2024, cet été était sous le signe de la stabilité pour Valloire réservations. Avec un début des vacances le 05/07, et ne bénéficiant pas du Tour de France le début de saison a été un peu plus calme. Août, qui reste presque deux fois plus gros que juillet s'est également maintenu, avec un remplissage un peu mieux réparti sur les quatre semaines.

Les volumes restent plus faibles sur les ailes de saison en juin et septembre mais nous tenons à maintenir une offre de qualité sur ces périodes et travaillons sur une meilleure valorisation de nos offres courts séjour.

Ce sera différent en 2026, puisque l'activité du début d'été sera sans doute soutenue par le passage de la plus grosse étape de montagne du Tour de France le 25 juillet (entre Bourg d'Oisans et l'Alpe d'Huez, en passant par Valloire et le col du Galibier) mais aussi par le passage de la cyclosportive « L'étape du Tour » qui verra quelques 15 000 participants emprunter le même parcours quelques jours plus tôt.

Nous avons d'ailleurs déjà ouvert les réservations été 2026 afin de ne manquer aucune opportunité !

Les perspectives de l'hiver

—

Les années se suivent et se ressemblent concernant le comportement des clients sur l'anticipation des réservations d'hiver. Nous commençons chaque année de plus en plus tôt nos réservations hiver et nous avons ouvert dès début mars pour l'hiver 2025/26.

Les semaines de Noël et du jour de l'an, déjà fortes l'an dernier, présentent à ce jour une forte avance, le jour de l'an étant même déjà complet depuis la fin octobre.

Le mois de janvier est également en avance pour la troisième année consécutive, venant confirmer une tendance de fond avec de nouvelles habitudes qui s'installent, peut-être au détriment du mois de mars, voire même des vacances scolaires de février.

Concernant février, comme nous l'avions anticipé, les deux semaines centrales se sont remplies très rapidement (zone B + Belgique + Pays Bas + Grande Bretagne), contrairement à la première (Zone A seule) et la dernière semaine (Zone C seule) qui peinent à se louer malgré des tarifs plus bas.

Afin de pallier cette demande faible, nous avons mis en place dès la fin septembre des offres et des campagnes particulières sur ces deux semaines.

Concernant mars et avril, il est encore tôt pour anticiper le remplissage de fin de saison, mais il s'annonce plus ou moins équivalent à l'hiver dernier.

Au global, nous avons début novembre une belle avance sur les chiffres de l'hiver dernier à la même date.

D'année en année, nous faisons progresser nos budgets marketing et nos campagnes, notamment en ligne et sur les réseaux sociaux avec des résultats chiffrés concluants.

Cet effort marketing est bien sûr mis en place en coordination avec la SEM Valloire et Valloire Tourisme, afin que nos efforts respectifs soient les plus efficaces possibles, au service de nos clients.

Nous avons cette année mis une attention toute particulière à la communication du début de saison avec une volonté

d'installer l'idée qu'à Valloire le ski se pratique dès le début décembre (weekend du 6/7 décembre pour la clientèle de proximité) mais aussi que la semaine précédant Noël est un bon plan pour démarrer à petit budget sa saison de ski pour une clientèle de séjour !

Le point sur nos nouveautés

—

Après une année d'utilisation, le service de dépôt de garantie dématérialisé Swikly proposé à nos propriétaires particuliers a trouvé son rythme de croisière.

Pour rappel, ce nouveau service est totalement pris en charge par Valloire Réservations et remporte un vif succès avec désormais près de 250 inscrits pour cet hiver.

Nous avons également proposé à nos adhérents de bénéficier de shootings photos que nous avons pris en charge et nous maintiendrons ce dispositif l'an prochain.

Nous avions une autre bonne nouvelle pour nos adhérents avec la baisse du taux de commission à compter de l'hiver 2025/26.

À la sortie de la crise Covid et un hiver très difficile, la situation financière de Valloire Réservations n'était pas bonne, créant le risque de ne pas pouvoir poursuivre notre activité en cas de nouvel incident et nous avons été dans l'obligation d'augmenter notre taux de commission. Cette décision difficile avait très bien été comprise et acceptée par nos adhérents que nous remercions encore !

La santé financière de Valloire Réservations est bonne aujourd'hui et les derniers exercices nous ont permis de reconstituer des réserves qui nous permettront de faire face à une éventuelle situation difficile. Notre dernière Assemblée Générale a donc validé la baisse du taux de commission proposée par le président et le Conseil d'administration.

En complément de cette baisse, nous maintenons le bonus pour mise en location précoce.

C'est notre structure juridique bien particulière qui nous permet aujourd'hui d'assurer ce retour à nos adhérents.

Pour rappel, Valloire Réservations est une association loi 1901 créée en 1989 dont l'objet unique est la centralisation, la promotion et la mise en marché de l'offre touristique de Valloire. Elle est bien sûr ouverte à tous, dans le périmètre exclusif de la commune de Valloire.

Afin d'obtenir une immatriculation Atout France comme opérateur de voyage, l'association Valloire Réservations a dû créer en 2007 une filiale à 100%, la SAS Valloire Réservations dont la gouvernance est commune avec celle de l'association.

Ce montage juridique particulier assure une gouvernance totalement locale et dans le cas d'éventuels bénéfices réalisés par la SAS Valloire Réservations, ceux-ci ne pourraient être utilisés qu'au service de la commercialisation de Valloire, dans le cadre des statuts de l'actionnaire unique : l'association Valloire Réservations.

Notre Assemblée Générale se tiendra d'ailleurs le mardi 30 décembre et nous invitons tous nos adhérents à y participer !

Paul André Magnin, Président
Thierry Durand, Directeur

Valloire Tourisme

L'année 2025 s'achève avec un volume de nuitées touristiques à hauteur de 1194 700 €.
La progression continue, régulière, rassurante et stimulante.

Si l'attractivité de Valloire reste solide depuis plus de 7 ans (2018 étant la première année de collaboration avec G2A - Observatoire de l'Activité Touristique sur Valloire) alors que le parc locatif n'a quasiment pas évolué.

Mais rien n'est jamais vraiment acquis. Le rayonnement et la réputation de Valloire, demandent des efforts constants pour rester dans le jeu concurrentiel.

Obtenir une étoile pour un restaurant est d'une grande difficulté, la conserver en est une encore plus immense.

Ce que collectivement nous réalisons aujourd'hui détermine les résultats touristiques donc économiques de demain.

Dans un contexte où l'ensemble des acteurs institutionnels de Maurienne Galibier se questionne également sur leurs identités et positionnements touristiques respectifs, décision fut prise il y a 18 mois de lancer une réflexion collective stratégique. Après le lancement d'un Appel d'Offres pour lequel la CCMG (Communauté de Communes Maurienne Galibier) était Maître d'Ouvrage, le marché a été attribué aux Cabinets Futourism et Bande à Part.

Un objectif à travers cette initiative : Définir et articuler les 4 positionnements touristiques (Valloire, Valmeinier, Orelle et Maurienne Galibier) ; l'idée étant à la fois d'identifier les éléments communs et les spécificités de chaque positionnement pour alimenter celui de Maurienne Galibier.

Comme pour les autres destinations, Valloire a donc bénéficié d'un diagnostic issu d'enquêtes (auprès des professionnels, des clients, des habitants et des Elus, - 1203 avis enregistrés), d'ateliers participatifs intra-muros, d'entretiens individuels et d'analyses (concurrentielle et documentaire).

La plateforme de marque – Outil stratégique qui sert de fondation à la destination Valloire – a rapidement été établie. Ce travail a permis de définir ce qu'est Valloire aujourd'hui et ce que nous souhaitons qu'elle devienne demain (origines, champ de compétence, points de différence, client imaginaire, personnalité, combat, valeurs et concept stratégique).

Un véritable ADN de la marque qui va servir de boussole pour guider toutes nos actions futures.

Condensé du positionnement « L'esprit des pionniers », le slogan que vous verrez désormais décliné sur tous les supports Valloire Galibier devient :

NOUS, C'EST LA montagne

Avec ce concept stratégique, nous brandissons collectivement notre amour de la montagne. Il s'agit d'une prise de position engagée inspirée par :

- **La beauté des lieux** : un site unique au pied du Galibier, sur la Route des Grandes Alpes®, un cadre inspirant bordé de hauts sommets et de forêts profondes qui incarne en toutes saisons la magnificence de la montagne.
- **La relation forte de Valloire et de ses habitants à leur environnement** qui permet d'offrir un contact privilégié avec la montagne et la nature, de stimuler tous nos sens, de déconnecter pour mieux reconnecter.
- **Les traditions alpines, savoyardes et valloirinches** qui dessinent une identité forte et authentique.
- **Un vrai village station** chargé d'histoire avec un très beau patrimoine, habité toute l'année.
- **La passion des habitants de Valloire** pour la mise en valeur des plaisirs de la montagne et des activités alpines : des générations se sont battues pour que le ski existe et pour le partager avec leurs hôtes.
- **Une fierté des habitants pour leur village**, les pionniers qui les ont précédés, le cadre unique qui les entoure. Une communauté unie par la volonté de se battre pour transmettre à son tour sa passion de la montagne.

La ligne éditoriale (éléments de langage par l'image et par les mots ; le style et le ton à adopter, ...) a ensuite été construite. Elle servira de boîte à outils dans laquelle chacun pourra puiser pour la décliner sur ses supports de communication.

Enfin, la modernisation de la marque Valloire Galibier s'est achevée avec la refonte du logo de notre destination. Cette nouvelle version a été conçue à partir de l'ensemble des éléments définis depuis 18 mois. Conçue par Guillaume Martin (Guimart), le nouveau logo traduit visuellement le positionnement de la marque


VALLOIRE
GALIBIER

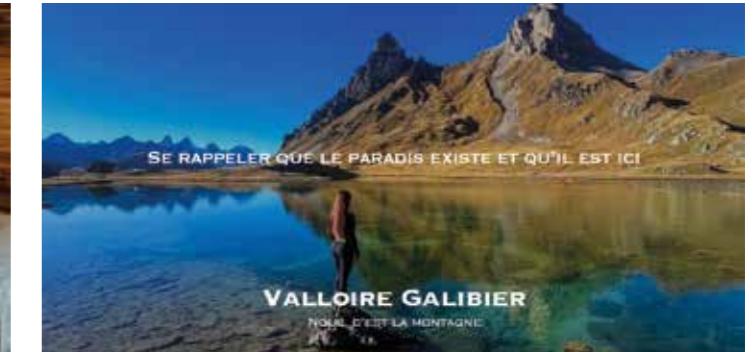
LE V

Le V comme point de départ, première lettre du mot Valloire. Sa forme évoque la situation unique de Valloire dans sa propre vallée.



♦ L'ÉTINCELLE

L'étincelle symbolise le soleil, évoquant l'origine du nom Valloire : Vallis Aurea, la Vallée d'Or. Elle incarne également la convivialité et la chaleur humaine, des qualités très appréciées à Valloire. Sa forme distinctive souligne l'authenticité du village.



L'AIGLE

Symbolique historique du village et de Maurienne, l'aigle symbolise les grands espaces et le leadership propre à Valloire. Sa forme ailée amène du mouvement et rappelle la fibre sportive de Valloire.



Une boîte à outils est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :
<https://www.valloire.net/la-marque-valloire-galibier-se-modernise/>

Elle contient :

- Le logo Valloire Galibier
- Les références couleurs de la destination
- La typographie de la destination
- La plateforme de marque Valloire Galibier
- La ligne éditoriale Valloire Galibier
- Le guide de la marque Valloire Galibier

Pour vous aider dans vos applications de la marque et répondre à toutes vos questions, contactez ...

Marie COLLOMB, Responsable de la Communication

Mail : communication@valloire.fr

Tél. : 04 79 59 03 96

LES BIODÉCHETS, CE SERAIT DU GÂCHIS DE LES GÂCHER

Les biodéchets, c'est quoi ?

1/3 de nos poubelles sont constituées de déchets alimentaires¹.

9,5M DE TONNES de déchets alimentaires sont produits en France chaque année².

En quelques chiffres...

Pourquoi les trier ?

Parce qu'ils ont encore beaucoup à offrir ! Bien valorisés, ils peuvent nourrir les sols et produire de l'énergie. Les trier contribue à réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Que deviennent-ils ?

Une fois triés, qu'ils soient compostés à domicile ou collectés, les biodéchets se transforment en...



Compost ou digestat
Ils enrichissent les sols, nourrissent les plantes, limitent l'utilisation d'engrais chimiques.



Biogaz
Ils fournissent des énergies renouvelables : chauffage, biocarburant, électricité...

Que faire à mon échelle ?



Je vis en habitat collectif ou en ville
J'utilise le service de collecte des biodéchets mis en place, en bac collecté en porte-à-porte ou en borne (point d'apport volontaire) selon ma commune.
OU
Si j'ai accès à des composteurs partagés, je dépose mes déchets organiques.



J'ai un jardin (privé ou partagé)
Je composte sur place pour nourrir naturellement mon sol.

COLLECTEZ VOS BIODÉCHETS, ILS ONT DE LA VALEUR !

Renseignez-vous auprès de votre collectivité pour connaître les solutions près de chez vous.

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RÉSOURCES

➤ La vallée d'or : le folklore Valloirin toujours bien vivant



Cette année encore, le groupe folklorique « La Vallée d'Or » a fait rayonner les traditions et le patrimoine de notre belle commune en affirmant son rôle incontournable dans l'animation culturelle de Valloire.

Fidèle à sa mission de transmission, l'association continue de faire vivre les danses, les musiques, les traditions tout en ras-

semblant habitants et visiteurs autour de moments conviviaux tels que, *Valloire autrefois*, la fête du patrimoine valloirin, la confection de beurre avec une ancienne baratte et la fête patronale du 15 août .

Les stages de danses folkloriques de juillet et août en collaboration avec le centre culturel permettent aux enfants de s'approprier les danses et les chants pour des représentations dans la bonne humeur.

Cette année l'école a sollicité le groupe folklorique pour une animation danses sur un cycle allant des vacances de la Toussaint à celle de Noël.

Une vraie réussite, mobilisant les bénévoles danseurs et musiciens du groupe, avec une participation enjouée des enfants et des enseignantes. Le cycle étant clôturé par un spectacle devant les familles .

Corine Falcoz

Présidente du groupe folklorique La Vallée d'Or

➤ APEV

L'association pour les enfants de Valloire (APEV) créée en 2019, se motive toujours pour mener des actions pour les enfants de 0 à 18 ans !

Le samedi 21 juin, nous avons tenu la buvette de la fête de la musique. Nous tenons à remercier les bénévoles qui nous prêtent main forte à cette occasion. Nous remercions également la mairie pour la confiance qu'elle nous accorde chaque année.

L'année scolaire c'était clôturée par un goûter offert aux enfants de l'école primaire et maternelle fin juin.

Nous renouvelons notre opération sapins de Noël avec un nouveau fournisseur pour mieux vous satisfaire. La livraison est prévue pour le 3 décembre 2025.

Nous offrirons de nouveau une séance de cinéma aux enfants de Valloire avec le goûter pour les plus petits et pizzas pour les plus grands le 13 décembre.

Nous allons également participer financièrement au spectacle organisé par l'AEP au cours du printemps 2026 pour les tout-petits, garderie les aiglons ainsi que les assistantes maternelles avec leurs enfants.

Un voyage scolaire en Italie est prévu pour les collégiens, nous prévoyons de participer à hauteur de 70 € par enfant.

Nous participons cette année au projet « Lecture avec le chien » pour aider les enfants en difficultés sur la lecture. Nous offrons 60 € par enfant du CP au CM2 pour des séances d'aide. Nous vous invitons à vous rapprocher de l'association « Husky en thérapie » en contactant Hélène ARVOIS.

Pour adhérer gratuitement à l'association ou vous procurer nos produits, vous pouvez nous contacter par mail : asso.enfantsvalloire@gmail.com

Pour nous suivre, n'hésitez pas à vous inscrire à notre page Facebook :

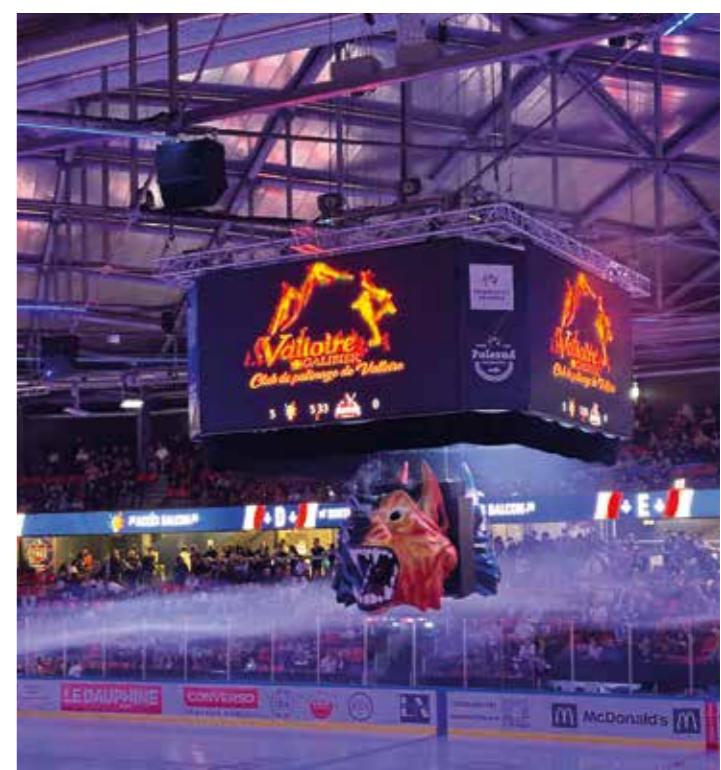
Association Pour les Enfants de Valloire – APEV
Kitty Maire, secrétaire APEV

➤ Le Val Patin fait briller la glace

Cet été, notre club de patinage artistique a fait rêver petits et grands grâce à une série de cinq galas hauts en couleur, présentés sur le thème du Cabaret.



Le club rayonne au-delà de Valloire



Entre French Cancan, Moulin Rouge, Tata Yoyo, La panthère rose, des numéros lumineux féériques, et pleins d'autres numéros dynamiques, les patineuses ont offert un spectacle plein d'énergie, d'élégance et de bonne humeur. Deux de ces galas ont été présentés en collaboration avec le club de hockey, mêlant spectacle de glace et match dans une ambiance conviviale et festive. Deux autres galas ont réuni les patineuses de Saint-Étienne, une belle occasion d'échanges et de partage autour de notre passion commune. Enfin, un gala particulièrement marquant a vu la participation de cinq chanteuses qui ont interprété en direct des airs de cabaret, accompagnant ainsi les évolutions des patineuses sur la glace, un moment magique pour le public comme pour les artistes ! Merci à Pierre ainsi qu'aux chanteuses : Martine, Faby, Rose, Christiane et Christine

Un été bien rempli et un automne prometteur

Le club a également pris part au défilé du 15 août, sur le thème des « Patineuses d'Antan », avec un char décoré et animé par nos membres. Un grand merci à Jean-Pierre Marchand, qui a eu la gentillesse de conduire le char lors de ce bel événement. L'automne est désormais consacré à l'évolution technique et artistique et à la préparation des programmes de compétition. Nos patineuses participeront à leur première compétition de la saison à Roanne le 7 décembre, avant de se rendre à Albertville en janvier, puis à Briançon et Chambéry les mois suivants.

Le 19 septembre dernier, cinq de nos patineuses ont eu l'honneur de représenter le club et la station de Valloire lors du match de Ligue Magnus Grenoble-Chamonix, à Grenoble. Elles ont présenté de magnifiques démonstrations artistiques pendant les tiers-temps, devant un public impressionnant de 4 200 spectateurs.

Une expérience exceptionnelle et un très beau moment de visibilité pour notre club et pour Valloire !

Des fêtes magiques à venir

Pendant les vacances de Noël, le club proposera deux nouveaux galas sur le thème de la magie de Noël et des fêtes. L'occasion de découvrir le talent de nos patineuses dans une ambiance féérique et familiale.

➤ AEP Centre Culturel

Le Centre Culturel affiche un bilan d'été plutôt positif.

Aurélie, Alice et Clémentine ont multiplié, en plus du cinéma et de la bibliothèque, de nombreux moments culturels, destinés à tous les publics, certains en lien avec les évènements mis en place par Valloire Tourisme et les différentes associations du village. Ont été proposées des animations pérennes (stages de foot, de folklore, ateliers de pastel et fusain, atelier d'aquarelle en montagne) ainsi que des animations occasionnelles (percussions, cirque).

Si au printemps la Marmotte, journée de nettoyage de Valloire, n'a pu avoir lieu à cause d'une météo déplorable, l'équipe s'est malgré tout investie dans le développement durable et le respect de la Nature :

- par la sensibilisation à la pollution lumineuse, à l'astronomie, à la découverte des animaux nocturnes et pour les plus jeunes à la découverte des constellations et à la fabrication de lampions. L'existence à Valloire d'un couple de gypaètes barbus a été mise en valeur par une conférence et une exposition sans compter une sortie à Plan Lachat pour aller à leur rencontre.
- par la projection au cinéma des documentaires toujours très appréciés de la famille Lapiet sur la faune de montagne.

Des spectacles de qualité très variés ont eu lieu au cinéma.

De la musique baroque et de la danse hip-hop avec l'ensemble Toccata e Fuga, le concert de Kate Col, plusieurs projections de films (ceux au cours du salon du voyage et de l'aventure, « Le dernier sommet » sur l'ascension par Sophie Lavaud du Nanga Parbat au Népal, celui sur Ludovic Pommeret au moment du Trail Galibier Thabor) ainsi qu'un extraordinaire spectacle de magie et de mentalisme par Valloire Montagne Festival.



Plusieurs rendez-vous artistiques ont mis en valeur les œuvres de Jean-Michel Levavasseur, de Thérèse Villacampa, de Mathilde Mathex pour l'association Semalda.

Le Centre Culturel c'est aussi la Micro-Folie dont la médiatrice Aurélie cherche toujours à « coller » aux évènements de la station en proposant en accès gratuit des jeudis après-midi étonnantes. Ainsi a été retransmis sur grand écran la Traviata donné par l'Opéra de Paris.

L'AEP a participé aussi à la Grande Braderie, a organisé deux ventes de livres dont le bénéfice a aidé à l'achat des livres de la nouvelle rentrée littéraire, et un vide-greniers. La fête patronale du 15 août, malgré une météo mitigée, a tenu ses promesses dans une ambiance joyeuse de kermesse. Une belle réussite !



Cet automne, le Centre Culturel a accueilli les « Oiseaux de trottoir » groupe de jeunes artistes musiciens et chanteurs et a organisé la semaine culturelle des aînés. Pour les vacances de la Toussaint, le cinéma a ouvert tous les jours et le Centre Culturel a proposé de nombreuses animations dont un concert et la pièce de théâtre « Retour de Madison » en plus de lectures animées et d'ateliers créatifs. Et pour finir le grand défilé d'Halloween.



En préparation deux grands évènements de cet hiver : la 2^e édition des Sommets Littéraires du 27 au 29 janvier avec la venue de trois écrivains de polars et aventures : Ian Manook accompagné de deux primo romanciers Anaïs Pélier et Sacha Bertrand et la 3^e édition de Savourez l'héritage Valloirin prévue du 23 au 25 mars.

Il faut savoir aussi que l'AEP a doté le cinéma d'un matériel de pointe. Nouvel écran, nouveau serveur et un son 7.1. Le tout pour un montant de 23 000€ (90 % du montant HT étant pris en charge par le CNC dans le cadre de la TSA). Les spectateurs en apprécient depuis le 23 septembre la qualité de l'image et du son.

L'équipe de l'AEP - Centre Culturel

➤ Festival Valloire baroque

Dans une église brillamment éclairée, le Festival Valloire baroque de cet été 2025 a ravi un auditoire venu de toute la France.



Le programme intitulé « Un monde sacré ! » était serti de pépites inattendues si bien que le thème, d'apparence austère, s'est éclairé différemment. Aux dires de notre Directeur Artistique Gaël de Kerret : « Ce qui est le cœur sacré en nous n'est pas forcément confessionnel, toute créature sur terre pouvant revendiquer d'être sacrée !

Nous avons eu plaisir à accueillir des talents reconnus tels qu'Ophélie Gaillard avec la soprano Emmanuelle de Negri, ou l'ensemble anglais The Gesualdo Six, régulièrement invité sur tous les continents, et également l'Orchestre de l'Opéra Royal de Versailles dirigé par la jeune cheffe Chloé de Guillebon avec les solistes Sarah Charles et Ambroisine Bré, lesquels ont donné un magistral Stabat Mater de Pergolèse, joué à guichets fermés ! L'ensemble belge Clematis avec la soprano Coline Dutilleul, une révélation !, ainsi que le baryton Romain Bockler ou le jeune ensemble Toccata e Fuga de Mathilde Horcholle, venaient à Valloire en habitués ; Toccata e Fuga, ensemble mauriennais, a, pour la 2^e année, surpris son public en associant Bach et du Krump (du Hip-Hop) dans une création donnée à l'AEP puis au Savoie à Saint-Michel-de-Maurienne avec la participation des enfants de l'Accueil de loisirs !

Quant au Festival 2025-2026, il s'annonce riche en Actions Culturelles nouvelles pour les scolaires.

Il s'agira d'abord, avec la complicité des maîtresses, d'une professeure de l'École de musique (EEA) et d'artistes de Toccata e Fuga, de faire découvrir aux enfants de l'École de Valloire les instruments et la musique baroque, avec le plaisir de chanter en choeur, jusqu'à un concert de restitution pour les familles et amis.

Parallèlement, près de 20 élèves des Écoles de musique de la vallée seront formés aux instruments baroques afin que ces

« artistes en herbe » puissent jouer au concert des écoliers de Valloire.

Troisième volet de l'engagement du Festival pour les scolaires pendant l'année, il sera proposé aux collégiens de Saint-Michel-de-Maurienne une Action « Découverte du baroque » selon une formule déjà mise en œuvre à l'église de Valloire en 2024, conjuguant architecture, présentée dans l'église de Saint-Martin-la-Porte par Amandine Robert, guide associée à la FACIM et membre de l'équipe du Festival, avec musiques baroques jouées par l'Ensemble Toccata e Fuga.

Le thème 2026 « Prima ! La Donna », qui se traduit par « En premier ! La Femme » mettra à l'honneur les compositrices et les artistes femmes qui ont émergé de haute lutte à l'époque baroque dans un contexte très masculin ; le sujet devrait intéresser notre public !

Plus que jamais, pendant toute l'année qui vient, le Festival agit au service des Valloirins et des plus jeunes en particulier grâce aux Actions culturelles en période scolaire à l'Ecole de Valloire et au Collège de Saint-Michel-de-Maurienne.

Le Festival doit un grand merci à ceux qui font sa réussite : artistes, public fidèle depuis 16 ans, mécènes, partenaires, élus qui votent nos financements, paroisse, hôteliers, hébergeurs, avec une mention particulière pour l'équipe professionnelle et pour les bénévoles rejoints récemment par plusieurs Valloirins ! Je saisiss l'occasion pour remercier particulièrement la Commune de Valloire, l'Office du Tourisme et les Services Techniques pour leur indéfectible soutien.

Dominique Longchamp

Pour le plaisir et pour aider, hébergez un musicien la veille et le jour de son concert !

➤ Les Violettes d'Or

Moments d'amitié et de partage au Club des Violettes d'Or

En ce début d'été, alors que 36 Violettes d'Or rentraient de leur périple italien effectué sous un soleil de plomb, en Toscane via l'île d'Elbe et les Cinque Terre, le club apprenait la triste nouvelle du décès de Savine Bois à l'âge de 88 ans. Immédiatement sont revenus en mémoire les jeudis après-midi passés à la salle du Galibier auprès de cette ancienne et fidèle adhérente. Beloteurs et tricoteuses aimaient alors s'y régaler de ses biscuits et bugnes « faits maison dans la tradition ». Un grand merci à Savine pour leur avoir permis de partager ces moments d'amitié quand elle leur racontait le temps passé autour d'anecdotes des anciens du village.



Le 30 juillet, grand beau temps pour 44 convives qui ont pris la télécabine de la Brive pour se rendre à l'Alpe de Zérie où un délicieux repas les attendait. Les Violettes d'Or tiennent à remercier Jean-Marie Martin (nouvel adhérent du club) et le personnel de la SEM Valloire pour leur avoir permis d'admirer le magnifique paysage qui s'ouvrait devant leurs yeux. Une très belle journée entre amis à ranger dans les bons souvenirs.

A noter une très belle participation des sept « bugneuses » du club qui ont préparé, comme chaque année, pendant 2 jours, au Chalet du Havre (merci aux nouveaux gérants pour leur accueil), les bugnes vendues à la kermesse du 15 août au profit de l'AEP.



Début septembre ce fut au tour de « Donzel », maître incontesté du barbecue, de régaler les 57 convives du repas « cochons de lait ». Sous le nouveau grand chapiteau, se sont succédé les entrées préparées par des bénévoles, les deux beaux « embrochés » rôtis à la perfection et les douceurs. Merci au « chef Donzel » ainsi qu'aux agents des services techniques toujours prêts à répondre aux demandes du club.



DU 6 au 10 octobre le club, avec l'aide de l'AEP, a organisé la 5e édition de la semaine culturelle de l'automne. Au programme un concert de chansons de variétés avec Kate Cole, le film « Une place pour Pierrot » avec Marie Gillain et Grégory Gadebois, des jeux de société avec un goûter intergénérationnel, un concours de belote entre valloirins et résidents, une Micro-Folie sur l'artisanat textile à travers les musées d'Auvergne Rhône-Alpes et enfin une projection de photos du club prises au cours de l'année.

Deux moments importants ont clôturé l'année : le repas de Noël le 19 décembre à l'hôtel « Le Christiania » et le marché de Noël où, de nouveau, les bénévoles des Violettes d'Or ont tenu un stand du 24 au 27 décembre afin de régaler petits et grands de crêpes, bugnes, gaufres, kouglofs et vin chaud.

Les membres du bureau souhaitent à tous une bonne fin d'année et une heureuse année 2026.

Georges Giraud, Président du club des Violettes d'Or

➤ Valloire Solidarité Partage

Retour au Maroc, 10 ans après...



En septembre dernier nous sommes retournés au village d'Ikhf Nighir, dans le Haut Atlas Marocain, en compagnie de Youssef, guide de montagne et président de l'association du village avec lequel nous avions réalisé un projet d'adduction d'eau potable, entre les années 2010 et 2015. « Délégation valloirinche » de 11 personnes en trek dans la région.



Nous avons constaté que 10 ans après, l'arrivée de l'eau potable dans chaque maison avait complètement changé le quotidien des familles et plus particulièrement des femmes du village.

Plus de corvée d'eau insalubre ni de lessive dans la rivière, les machines à laver ayant aussi fait leur apparition dans les foyers. Des enfants beaucoup moins malades et un gain de temps précieux qui leur a permis de créer une coopérative de tissage et d'acquérir une certaine autonomie.

Changement de modèle économique dans la vallée, lié au changement climatique en cours : les champs de céréales et cultures potagères, caractéristiques de la vallée en 2010 ont fait place à d'immenses étendues de pommiers plus faciles à cultiver, moins gourmandes en eau et de ce fait plus rentables. Le château d'eau que nous avions construit s'avère désormais insuffisant face à la demande. Nous avons pu constater qu'un nouveau, bien plus grand, était en construction, témoin que la commune a su s'approprier le problème et le faire évoluer. La réalisation du projet finalisé en 2015 a fait des émules dans les villages voisins qui ont construit leurs propres châteaux d'eau et créé des systèmes d'irrigation dans toute la vallée,

Un grand bonheur et une réelle satisfaction, pour les membres de notre association, de constater que l'argent et l'énergie investis n'ont pas été vains ; les villageois ont su rebondir sur cette dynamique que nous avions créée, en développant et pérennisant ce système d'adduction de l'eau.

Annick Grange, Présidente

➤ Lu' Matchut : une année rythmée et festive à Valloire

Retour sur LU' OKTOBERFEST #3 Une 3^e édition qui a fait le plein !

Le samedi 4 octobre 2025, Valloire a vécu au rythme de la bière, de la musique et des rires !

La troisième édition de LU' OKTOBERFEST, organisée par LU' MATCHUT, a réuni près de 700 festivaliers sous le chapiteau du Praz.

Dès l'après-midi, les festivités ont débuté avec l'ouverture du bar et les démonstrations de bûcheronnage sportif, qui ont impressionné petits et grands.

Côté ambiance, la soirée a enchaîné les temps forts : un concert d'ouverture à 20 h par le groupe SMASH, suivi par le groupe The Cloverhearts à 21 h 30 qui a enflammé la scène, avant de laisser place au DJ Lucas Laurent pour clôturer la nuit. Six brasseries artisanales étaient de la partie, dont la Brasserie du Galibier (Valloire), La Gwape (Valmeinier), Sulauze (Marseille), Punta (Modane), Brasserie des neiges (St Julien Mont Denis), Jananka (Toussuire) : une belle alliance entre terroirs, savoir-faire et passion !

Une fois encore, l'événement a réuni et satisfait petits et grands malgré une météo pluvieuse cette année.



Un état d'esprit : rassembler et animer Valloire toute l'année

Lu' Matchut n'est pas seulement une association de jeunes : c'est un véritable moteur d'initiatives locales.

L'objectif est de créer des rendez-vous tout au long de l'année

38

— sur neige, sur herbe ou sur eau — pour faire vivre Valloire au-delà des saisons touristiques.

Chaque événement est conçu pour être unique, accessible et participatif, dans une ambiance à la fois simple et festive.

Les prochains rendez-vous à ne pas manquer

Les bénévoles de Lu' Matchut ne s'arrêtent jamais !

L'hiver approche avec son lot d'animations :

- **Soirée de début de saison d'hiver**, Samedi 13 Décembre 2025 : une soirée festive pour lancer la saison 2025/26, dans une ambiance "après-ski" !
- **Vente de vin chaud après les descentes aux flambeaux de Février** : un moment convivial et chaleureux au cœur de la station.
- **LU' VERNIN #5 – le Mardi 3 mars 2026** : un rendez-vous festif mêlant bonne humeur, musique et ski test au Verneys.
- **LU' WATERSLIDE #4 – Samedi 11 Avril 2025** : la traditionnelle traversée du bassin sur des objets glissants toujours plus fous ! Déguisements, originalité, ambiance garantie – et un public toujours plus nombreux pour encourager les plus téméraires.

S'impliquer, participer, soutenir

Lu' Matchut fonctionne avant tout grâce à la force du collectif. L'association recherche toujours de nouveaux bénévoles, partenaires ou mécènes locaux : aide à la logistique, idées originales, coups de main le jour J, ou simple participation — toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Car chaque sourire, chaque bras, chaque idée compte pour continuer à faire vivre ces moments uniques à Valloire.

N'hésitez pas à nous contacter !

Remerciements

L'association tient à remercier chaleureusement les commerçants de Valloire, les services techniques, l'Office du Tourisme, la Mairie, ainsi que tous les bénévoles qui contribuent, année après année, à la réussite de ces rendez-vous.

Sans eux, rien de tout cela ne serait possible.

Restez connectés

Pour suivre les prochains événements, retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

Instagram : @lu_matchut

Facebook : Lu Matchut – Association des jeunes valloirins

L'équipe du bureau de l'association LU' MATCHUT.

➤ Valloire Montagne Escalade

C'est déjà la deuxième saison pour l'association Valloire Montagne Escalade !



Avec 18 licenciés en 2025 et déjà 20 prévus pour 2026, le club poursuit sa belle progression, porté par un engouement grandissant pour les falaises valloirines.

Cette année, les progrès de nos jeunes grimpeurs ont dépassé toutes nos attentes. Plusieurs d'entre eux ont même intégré la section escalade du collège Paul Mougin après avoir réussi les tests de niveau.

Les séances d'automne et de printemps ont permis à tous de profiter des nombreux sites d'escalade qu'offre la station.

Un grand merci à l'UCPA pour la mise à disposition du mur intérieur les jours de mauvais temps.

Cet été, les deux stages proposés en juillet et août ont affiché complet !

Grâce à la subvention municipale, le club a pu continuer à

s'équiper : de belles dégaines toutes neuves brillent désormais sur les baudriers de nos jeunes grimpeurs.

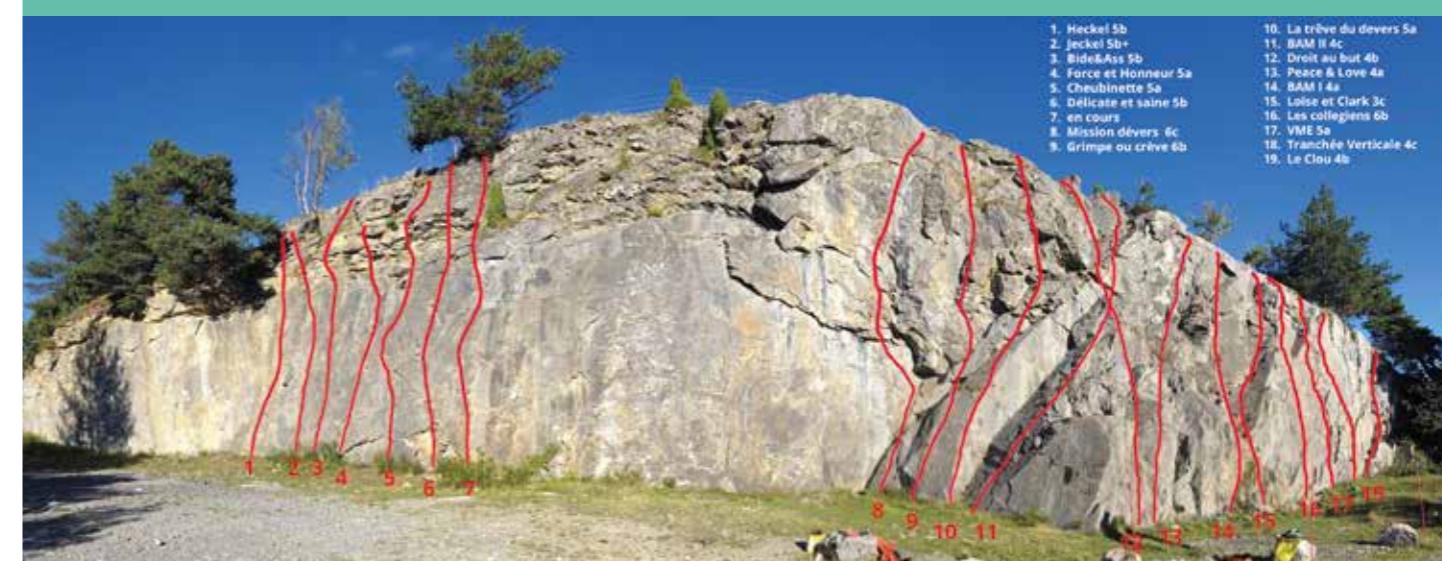
Côté falaises, trois nouveaux secteurs ont vu le jour, avec 28 voies équipées de broches scellées et de relais sur chaînes.

Le rééquipement de la falaise du Télégraphe touche à sa fin : un site paisible, idéal pour grimper en fin de journée et profiter du soleil jusqu'à 21 h en été.

Enfin, petit mot aux amateurs : le site du Télégraphe est le seul à Valloire où tous les relais sont accessibles par le haut, parfait pour installer vos moulinettes en toute sécurité.

À bientôt sur les falaises !

Le bureau



39

➤ Ski Club, en route vers ce nouvel hiver !

Le ski club se prépare à l'hiver et partage avec vous ses dernières nouvelles.
Passion et performance au programme !

Nouvelle gouvernance et événements cet été

Sous l'impulsion de la nouvelle gouvernance élue au mois de juin dernier, le ski club a renoué dès cet été avec deux événements historiques de l'association. Ainsi le 12 août dernier s'est tenu le tournoi de pétanque du club, avec un franc succès pour cette nouvelle édition, des parties de haut niveau sur le terrain et une ambiance conviviale à la buvette installée pour l'occasion au Pré du Praz !

Le 27 septembre fut également un moment fort de notre association, avec combinés sur une journée notre permanence information et inscription, notre troc ski de vente de matériel d'occasion, la présence de nos marques de ski partenaire, notre assemblée générale visant à présenter le projet sportif du club et le repas du club. Diots, polenta, buvette, DJ et pas de danse, bonne ambiance... l'association vit bien ! A nouveau merci aux nombreux participants (et aux bénévoles !) venus se réchauffer sous le chapiteau à nos côtés !



Skieurs au travail pour se préparer !



d'un week-end de cohésion : parc accrobranche, camping, randonnée et bain de rivière, le tout dans la bonne humeur !

Ces entraînements sont menés d'une main de maître par le nouvel entraîneur principal du club, Simon Ollier. Ex-skieur FIS du club, préparateur physique passionné et entraîneur de ski, Simon sera bien accompagné l'hiver prochain avec une belle équipe d'entraîneurs composée d'Adrien Feutrier, René Seyve et Amélie Giraud. Des jeunes anciens du ski club pour encadrer les futurs champions !

Avec le soutien de Jean-Baptiste Grange et des directeurs de l'ESF, le bureau et Simon ont également pu mettre à profit ces semaines sans neige pour affiner le projet sportif du club. Planification par catégorie, projet technique... un peu de théorique avant la pratique cet hiver !

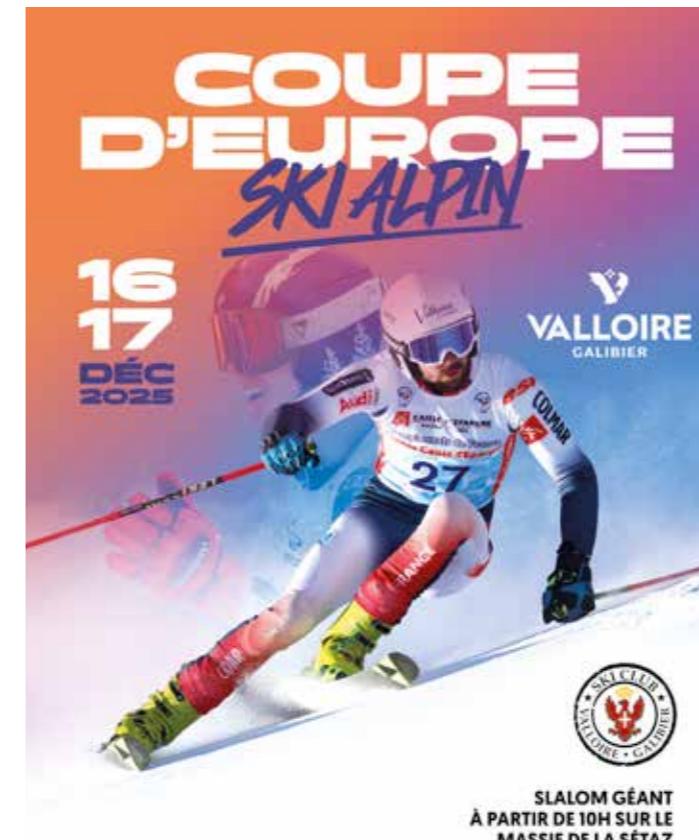
Autour des valeurs du sport et du dépassement de soi, nous réunissons les jeunes skieurs valloirins pour les amener au travers d'un programme annuel (et non seulement hivernal) vers la compétition, le haut niveau et la performance, mais également la formation au monitorat de ski en partenariat avec l'ESF de Valloire. Au-delà de l'hiver, l'ambition du club est de proposer un accompagnement annuel pour former nos jeunes à devenir de jeunes sportifs !

Trois jeunes en équipe de France et un champion de France de Slalom ! et les plus petits dans les portillons de départ...



De manière plus sérieuse, les jeunes du club ont repris un programme de préparation physique à raison de deux entraînements par semaine. Coordonnation, appuis, ludique pour les plus jeunes... les jeunes skieurs valloirins ont décidé d'user les baskets avant de monter sur les skis ! Une vingtaine de jeunes sont même aller défier les sentiers du briançonnais le temps

d'un week-end de cohésion : parc accrobranche, camping, randonnée et bain de rivière, le tout dans la bonne humeur !



Les 16 et 17 décembre prochains, la coupe d'Europe de ski revient à Valloire !

Sur la route des Jeux Olympiques Alpes 2030, la Coupe d'Europe qui réunit les meilleurs espoirs mondiaux retrouve la mythique piste de la Sétaz sur laquelle se disputeront deux slaloms géant homme. Cet évènement organisé par le club avec le soutien des partenaires station, la mairie, la SEM, l'ESF et l'Office du Tourisme est également un beau lancement de saison ! Nous avons besoin de bénévoles pour organiser au mieux cet évènement : contactez-nous !

Et la JB cup pour la fin de saison !

Et pour clôturer la saison, Valloire accueillera comme à son habitude la désormais incontournable JB cup qui réunit les plus jeunes de 7 à 12 ans ! Ce sera la 15ème édition de ce bel évènement qui voit défilé dans nos rues et sur nos pistes tant de jeunes passionnés et qui sait les futurs JB du ski !



Partenaire et bénévole : rejoignez-nous !

Nous lançons notre club des partenaires, pour ceux qui souhaitent soutenir nos actions et notre projet. C'est l'occasion de remercier nos partenaires de toujours : la mairie de Valloire, la SEM et l'ESF, partenaires financiers majeurs et acteurs engagés à nos côtés. Nos partenaires privés sont également indispensables et nous les remercions à nouveau vivement. Sachez que vous pouvez vous aussi devenir partenaire pour nous aider à financer les formations des jeunes et pour valoriser votre image : contactez-nous skiclubvalloire73@gmail.com et rencontrez-nous !

Les bénévoles, c'est le nerf de la guerre au sein d'une association ! Alors merci à tous ceux qui nous entourent et nous soutiennent ! On a besoin de vous pour les enfants et les jeunes de Valloire pour qui nous ne comptons pas notre temps.

REJOIGNEZ-NOUS !

Nous vous souhaitons à tous un bel automne et une très bonne saison à venir !

Le bureau du Ski-Club de Valloire

Martin Francou, Anne-Gaëlle Ducloux, Sophie Berquez, Pierrick Grange, Alexandre Martin, Xavier Kwiatowski, Frédéric Galy et Eric Giraud.



➤ Le Snow Club Valloire, prêt pour l'hiver

Après un hiver riche en compétitions et en podiums en Savoie, en France et à l'international (nous en donnions les détails dans le Colporteur du printemps), l'été et l'automne a également été animé pour nos riders.

Au programme, préparation physique et entraînements sur neige pour nos riders en Groupe France Relève et groupe Comité de Savoie.

Les plus jeunes ont également profité de plusieurs séances : Pumprack à Valloire, Wake Board au Wam Park d'Albertville et trampoline à St Jean de Maurienne.



Le Snow Club a également, comme à son habitude, participé aux grands événements de l'été : gestion de la buvette du Trail Galibier Thabor et défilé de char du 15 août en mode Super héros.



Tous ces moments « hors-piste » sont importants pour notre club et ses membres et renforcent la cohésion et l'identité de notre club, ouvert et inclusif.

L'automne nous a permis de réaliser notre assemblée générale, ainsi que notre habituel repas d'automne, pour réunir l'ensemble des familles avant la saison.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les jeunes attendent tous l'hiver avec impatience !

Le retour sur neige est prévu à Val Thorens fin novembre, puis dès l'ouverture de notre domaine skiable début décembre. Le planning des compétitions s'annonce déjà chargé pour nos jeunes et leurs coachs Cyril et Will, avec une participation aux compétitions régionales Savoie Snowboard Tour (SST) et Coupes AURA ainsi qu'aux compétitions nationales Kid National Tour (KNT), World Rookie tour et Championnats de France.

Nous avons eu la chance cette année d'obtenir un minibus neuf de la part de la région Auvergne Rhône Alpes. Ce ne sera pas de trop pour transporter nos riders à travers les Alpes et les Pyrénées.

Plusieurs événements sont déjà programmés cet hiver et nous serons heureux de vous y retrouver :

- **Participation au marché de Noël** avec les autres sections du club, Ski et nordique
- **Organisation de la dernière manche du Savoie Snowboard Tour (SST)**, le dimanche 29 mars pour un Banked Slalom
- **Fête de la fin de saison** avec un BBQ et un Contest ouvert à tous les snowboardeurs de la station

Un grand merci à toutes les institutions du village et aux partenaires qui nous soutiennent et qui permettent à nos jeunes de progresser

Le bureau du Snow Club

Des nouvelles de nos riders Haut Niveau

Une nouvelle saison déjà en route pour Anaïs Jouffroy

Après une magnifique saison 2024-2025, pas de répit pour Anaïs : à peine la saison terminée, ettrès endeuillée par la perte d'une amie skieuse, elle a enchaîné avec les tests matériels et les sessions d'entraînement sur neige en mai et juin. Malgré cette tragique épreuve et une petite blessure qui a freiné son rythme, elle a poursuivi un important cycle de préparation physique, tout en préparant son baccalauréat au lycée d'été d'Albertville.

Depuis septembre, Anaïs a retrouvé la neige sur les glaciers de Saas-Fee, Hintertux et Stelvio, et part fêter ses 18 ans à Pitztal avec le groupe France Relève, dans lequel elle est maintenue.

Son objectif est clair : monter sur le podium du classement général de la Coupe d'Europe.

Toujours fidèle à ses racines, Anaïs est fière de porter le bannière Valloire sur les circuits internationaux.

« Je suis heureuse de partager cette belle aventure avec vous tous. Rendez-vous pour de nouvelles émotions sportives ! »

Pour ceux qui souhaitent l'aider à poursuivre cette belle aventure sportive, une association **Anaïs JOUFFROY Snowboard** a été créée afin de l'accompagner financièrement dans son parcours au plus haut niveau.

N'hésitez pas à contacter Anaïs pour plus d'informations !



Noé Petit, une étoile montante du snowboard née à Valloire

À seulement 21 ans, Noé Petit, originaire de Valloire, s'impose comme l'un des grands espoirs du snowboard freestyle français. Monté sur sa première planche à l'âge de 5 ans, poussé par la passion de son père, Noé a très vite trouvé sa voie dans le Slope Style et le Big Air.

Repéré dès son plus jeune âge, il décroche en 2016 son premier titre de Champion de France de Slope Style, sur les pistes même de sa station natale. Depuis, son palmarès ne cesse de s'étoffer : Champion de France à plusieurs reprises, Vice-Champion du Monde Universitaire en Big Air 2025, Champion du Monde Universitaire en Slope Style 2025, et même une

quatrième place aux Jeux Olympiques de la Jeunesse en 2022.

Après une formation au lycée sportif de Font-Romeu et aujourd'hui diplômé de l'INSEEC Bachelor de Chambéry, Noé a su allier haut niveau et études supérieures. Membre de l'Équipe de France

de Snowboard, il enchaîne les Coupes d'Europe – dont une 2^e place en Big Air à St Anton – et fait désormais ses premiers pas en Coupes du Monde.

Son objectif est clair : intégrer le top 3 français en Coupe du Monde et décrocher sa sélection pour les Jeux Olympiques. Une ambition à la hauteur de son talent, portée par une passion née au cœur des montagnes de Valloire.



VALLOIRE

GALIBIER

➤ **Mairie de Valloire**

Place de la Mairie

73450 VALLOIRE

Tél. 04 79 59 03 11

mairie@valloire.net

mairie-valloire.fr

